Education : grève des corps communs et des OP fin avril

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5138 - LUNDI 6 AVRIL 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



SITUATION AU YÉMEN

L'Algérie évacue son personnel consulaire

Lire en page 4

Le MNLA poursuit ses tractations à Alger avant de parapher l'accord intermalien

LA DERNIÈRE CHANCE



Les leaders du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) poursuivent à Alger leurs tractations avec l'équipe de médiation internationale avant de parapher l'accord intermalien conclu en mars dernier. Le MNLA, membre de la Coordination des mouvements azawads (CMA), a suspendu sa signature jusqu'à la satisfaction de ses revendications, parmi lesquelles : la reconnaissance officielle de l'Azawad comme une entité géographique, politique et juridique, la création d'une assemblée interrégionale couvrant cette zone, et un quota de 80 % de ressortissants de l'Azawad dans les forces de sécurité. Des sources au sein de la médiation parlent de pourparlers de la dernière chance pour sauver l'accord.

Lire en page 3



RETARD DANS LA RÉALISATION DU TUNNEL DE DJEBEL OUAHCH

Kadi avertit les Japonais

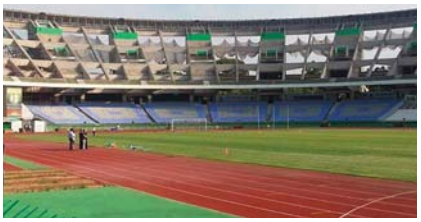
Lire en page 2



A LA VEILLE DU RAPPORT DE CHRISTOPHER ROSS

Nkosazana Dlamini-Zuma saisit Ban Ki-moon

Lire en page 24



A PARTIR DE LA SAISON PROCHAINE

Le MCA veut évoluer au stade du 5-Juillet

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



IL SERA D'UN GRAND APPORT POUR CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Grine inaugure le Centre international de presse

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a procédé hier à l'inauguration du Centre international de presse. La nouvelle réalisation a été saluée par la corporation constantinoise. Ce centre, qui sera mis à la disposition des journalistes et des médias pendant la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe», se compose de plusieurs salles dotées, pour la plupart, d'équipements modernes devant permettre aux journalistes des médias «nationaux et étrangers d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions», a précisé le ministre lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa visite. Le Centre pourra être utilisé par tous les journalistes sans aucune distinction, a ajouté M. Grine et tous les professionnels du métier seront traités de la «même manière», mettant au passage l'accent sur la valeur intrinsèque des journalistes dans l'accomplissement de leur fonction dans le respect de la déontologie et de l'éthique du métier. Le ministre a, par ailleurs, qualifié la réalisation en un temps record de cet acquis d'exceptionnelle, non sans faire au passage un clin d'œil «consolant» aux autorités locales pour les efforts, consentis pas du tout à l'aise au regard des retards pris par d'autres projets pourtant essentiels pour le début de l'événement panarabe. Ce siège dont l'emplacement est en plein centre-ville a été réalisé dans les anciens locaux des œuvres sociales de la wilaya, s'étend sur quatre étages. Plusieurs salles ont été aménagées et dotées d'équipements modernes devant permettre aux journalistes et médias de la presse écrite, radiophonique et audiovisuels d'accomplir «en temps réel» leur travail. Ainsi, des salles de rédaction et de montage ou encore de réunion seront mises à la disposition des professionnels durant toute la manifestation. **A. B.**

SITUATION AU YÉMEN

L'Algérie évacue son personnel consulaire

LA DÉGRADATION de la situation sécuritaire au Yémen a poussé l'Algérie à procéder au rapatriement de ses ressortissants et à l'évacuation de son personnel consulaire. L'opération de rapatriement des ressortissants algériens, mais aussi maghrébins, a été effectuée sous le contrôle du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.
Cette opération, a permis ainsi de rapatrier 160 Algériens, 40 Tunisiens, 15 Mauritaniens, huit Libyens, trois Marocains et un Palestinien, tous arrivés à Alger samedi soir à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie. En vidant son consulat et en rapatriant ses ressortissants, l'Algérie veut anticiper sur les événements et éviter de faire courir de risques à son personnel diplomatique et aux Algériens établis dans ce pays en guerre. Le Yémen subit actuellement les bombardements d'une coalition arabe chapeautée par l'Arabie Saoudite pour empêcher les Houthis de prendre le pouvoir. **R. N.**

ABDELKADER KADI À CONSTANTINE

«Le tunnel de Djebel Ouahch sera terminé avec ou sans les Japonais»

Le ministre des Travaux publics, en visite conjointe hier dans la capitale de l'Est avec le ministre de la Communication, a déclaré au cours de l'inspection des travaux de contournement du tunnel de Djebel Ouahch que ledit tunnel «sera terminé avec ou sans les Japonais de Cojaal», en laissant toutefois entendre que les autorités algériennes privilégieraient l'option du consortium nippon.



Ainsi, les différentes réunions avec de hauts responsables japonais et les virées constantinoises des uns et des autres semblent avoir donné leurs fruits, a en croire l'issue que devrait connaître cette affaire qui a failli remettre en cause un pan non négligeable du «projet du siècle».
M. Abdelkader Kadi a aussi précisé, au cours d'un point de presse en marge de la visite d'inspection du chantier de la future station de péage de Aïn Smara, que «les négociations avec les responsables de Cojaal pour trouver une solution à l'amiable sont en cours».
Entre-temps, le projet du contournement de ce goulot aurait atteint 45%, à en croire les déclarations des responsables des quatre entreprises engagées dans ce projet. L'hôte de la ville n'a pas manqué, au cours de l'inspection de ce tronçon d'une longueur de 13 kilomètres, de rappeler aux quatre responsables que le délai fixé pour la livraison en juin prochain du tronçon reste de mise.
Pour rappel, le ministre avait, lors de sa dernière visite, donné des instructions fermes aux entreprises réalisatrices de mettre plus de moyens humains et matériels pour faire avancer le projet.
Un peu plus tôt, le ministre s'était enquis sur le chantier du dédoublement de la route reliant Aïn Smara à Constantine, à l'entrée ouest de la cité des Ponts. La société italienne réalisatrice du projet a, à son tour, reçu des injonctions pour «mettre le paquet» afin de finaliser le projet dans les délais impartis. Le ministre des Travaux publics s'était rendu, la veille au soir, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj où il a inspecté, près d'El Achir, sur l'autoroute Est-Ouest, les travaux de réfection d'une partie de la chaussée sur 18 km. Sur place, il a demandé l'ouverture «sans tarder» à la circulation du segment de 5 km où les travaux sont achevés. Il a par ailleurs déploré la lenteur observée dans les travaux de réalisation de la station péage, non loin d'Aïn Taghrout, soulignant la nécessité de «revoir le planning» et d'accélérer le rythme des travaux. M. Kadi a également observé une courte halte près de Sétif où il a appelé à l'amélioration des travaux d'aménagement de deux aires de services et de deux aires de repos, à Sétif, El Eulma et Aïn Trick.

Amine B.

TEBBOUNE CONTREDIT LE PDG DE L'AADL

Les logements seront livrés aux souscripteurs de 2001 en 2016

ANNONCÉE pour le premier semestre de l'année en cours, la livraison des logements AADL souscripteurs de 2001 n'aura lieu finalement qu'au début de l'année 2016, soit un retard de six mois. Cette décision a été annoncée avant-hier par le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune.
En effet, il a indiqué sans autre raison apparente, que son département s'est engagé à fournir «la fiche de personnalisation» aux souscripteurs au programme location-vente AADL avant la fin 2015, où chacun de ces derniers connaîtra le numéro de son appartement et de l'immeuble.
Les souscripteurs qui se sont déjà acquittés de la première tranche pourront donc réceptionner leur logement au début de 2016 et ne pourront payer leur deuxième tranche que contre présentation du «certificat négatif», qui prouvera qu'un souscripteur n'a pas bénéficié auparavant d'un logement ou d'un terrain. Tebboune a affirmé qu'il s'agit d'une procédure tout à fait normale et logique exigée dans diverses formules de l'habitat.
Ce dernier a tenu à affirmer que le certificat en question se retire au niveau de la Conservation foncière. «Cette mesure, ajoute-t-il, est destinée à démasquer les



tricheurs» «Cette procédure est impliquée dans les différentes formules, qui détermine de façon catégorique le véritable nombre des souscripteurs».
Le ministre est venu démentir les propos tenus récemment par le PDG de l'AADL, Lyès Benidir qui avait indiqué que les anciens souscripteurs au programme location-vente (AADL 2001-2002) pourront réceptionner leurs logements à partir du deuxième semestre de l'année 2015 jusqu'à la fin 2016.
Benidir a affirmé que l'opération de distribution sera lancée à partir du deuxième semestre de 2015 et s'achèvera à la fin 2016, a-t-il précisé, soulignant que les bénéficiaires devraient s'acquitter de la deuxième tranche du prix global du logement avant de recevoir leur décision d'affectation.
Le nombre des souscripteurs de 2001 et 2002 à la formule location-vente de l'AADL s'élève à 104 757 ayant versé la première tranche du coût global du logement. L'AADL avait, auparavant, indiqué que le nombre des anciens souscripteurs avoisinait les 88.000, mais celui-ci a été révisé à la hausse, soit plus de 104.000 souscripteurs après ajout des dossiers dont les recours ont été acceptés. **H. A.**

RÉUNION DE LA DERNIÈRE CHANCE À ALGER ENTRE LE MNLA ET LES MÉDIATEURS ALGÉRIENS

Les responsables du mouvement touareg sont ils revenus à de meilleurs sentiments ?

Les responsables touareg du nord du Mali regroupés autour du MNLA, qui ont refusé de signer l'accord de paix d'Alger, ont déclaré jeudi dernier qu'ils rencontreraient des médiateurs algériens, cette semaine à Alger, concernant les conditions de l'accord préliminaire de paix qu'ils ont rejeté au mois de mars.



La CMA, qui avait organisé une rencontre mardi dernier avec une délégation de diplomates occidentaux et africains à Kidal, a présenté par écrit une série de revendications à introduire dans l'accord, parmi lesquelles:la reconnaissance officielle de l'Azawad comme une entité géographique, politique et juridique, en référence à l'appellation du nord du Mali par les rebelles, la création d'une assemblée interrégionale couvrant cette zone, un quota de 80 % de ressortissants de l'Azawad dans les forces de sécurité. Les consultations en cours à Alger cette semaine avaient été engagées à l'initiative de l'Algérie et visaient à dégager une mouture acceptable de la proposition de paix originelle. Mais Attay Ag Abdallah, un responsable de la CPA (Coalition du peuple pour l'Azawad), l'une des cinq organisations de la coalition rebelle, a déclaré que l'Algérie rejetait jusqu'à présent leur demande d'amender l'accord de paix. Alger, de son côté, presse la coalition rebelle de signer l'accord, déclarait un diplomate en poste à Bamako.Le MNLA a été pris de court en apprenant que les dignitaires religieux et la société civile malienne ont fait cause commune en effectuant une tournée en Europe pour battre en brèche leurs allégations. Cette délégation comptait dans ses rangs des personnalités très fortes, comme le chef de l'Église malienne et archevêque de Bamako Jean Zerbo, et l'ancien Premier ministre, Ahmed Mohamed Ag Hamani, une figure très respectée de la communauté touarègue.Il s'agissait de couper court au tissu de mensonges que le MNLA propageait en Europe et dans le reste du monde pour vilipender le gouvernement malien.Et l'Union africaine, par la voix de la puissante présidente de la commission de l'Union africaine, Xosasana Dlamini Zuma, a enfoncé le clou en faisant savoir que l'Afrique apportera son soutien au gouvernement malien au cas où les groupes armés opposés à l'accord d'Alger reprenaient le maquis. Pour jouer les trouble-fête, ils ont trouvé en Mohamed VI, le roi du Maroc, un allié idéal. D'ailleurs, le communiqué des AE marocain s'en est pris indirectement à l'Algérie qualifiée de «partie directement intéressée».

Le HCUA lâche le MNLA

Le HCUA se démarque totalement de la position du MNLA. Il s'est montré favorable au paraphe du document. A cet égard, l'un des porte-parole de ce mouvement, en l'occurrence Ag Aharib, a affirmé ceci : «Nous n'avons pas rejeté cet accord. Et il n'est pas question pour nous de le rejeter.» Il indique que son mouvement est du reste venu rencontrer la médiation afin de voir «ce qu'il y a de nouveau dans la suite du processus, comment le continuer». Une position qui tranche avec celle du MNLA qui continue de tenir des propos belliqueux et ne se montre pas du tout disposé à aller vers la paix. Le MNLA, qui est signataire de l'accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013 et de la feuille de route des pourparlers d'Alger signée en juillet 2014, qui reconnaissent tous deux l'intégrité du territoire malien, le caractère laïc et républicain de l'Etat, joue un double jeu inquiétant pour l'avenir. Ainsi il n'hésite pas, sous l'influence marocaine et à chaque discussion, de remettre sur la table son projet séparatiste.Le ton plutôt modéré du HCUA semble adopté après les menaces de plus en plus fermes des sanctions brandies par l'ONU, notamment contre ceux qui feraient obstacle à la paix. Ainsi, le HCUA serait prêt à renoncer aux amendements à introduire dans l'accord. Rappelons que ceux-ci sont relatifs à la reconnaissance de l'Azawad en tant qu'entité politique et géographique; à ce que 80% des effectifs militaires déployés au Nord soient constitués des ressortissants du Nord; l'attribution à ces régions de 30% des ressources financière; un contrôle total de l'administration qui sera déployée dans cette partie du territoire.Par ailleurs, il faut rappeler que l'ex-chef du mouvement terroriste Ansareddine, Iyad Ag Ghali, semble faire profil bas depuis quelques jours, depuis que son nom a été porté sur la liste noire de l'ONU et des services de renseignement américains et européens, qui ont du reste procédé au gel de ses avoirs.

Hocine Adryen

MARCHE DES FEMMES POUR DÉNONCER LES CRIMES

Au pied du mur de l'apartheid

De notre envoyée spéciale aux camps de réfugiés à Tindouf,

La délégation venue assister au 7e congrès de la femme saharaienne sous le thème de «Akdim Pizik» (Pour toujours) a organisé samedi une marche de solidarité pour dénoncer le crime perpétré par le colonisateur marocain contre le peuple sahraoui.

Apres avoir parcouru plus de 100km, la délégation composée essentiellement d'associations et de représentants venus des quatre coins du monde, a traversé les frontières algériennes pour arriver au mur dit «mur de lamentations», qui sépare le territoire libéré et le territoire envahi par le Maroc. Ce mur est bâti sur une longueur de 2 700 km depuis plus de 40 ans, a porté samedi un message traduit sous un slogan «mur de lamentations marocain, un crime odieux contre le peuple sahraoui», derrière le mur plus de 120.000 soldats marocains et devant, il faut le rappeler, on trouve plus de 7 millions de mines plantées sur des kilomètres à la ronde, et qui ont fait plus de 25.000 victimes et cela depuis 1991, la dernière victime Ahmed Sidi Moussa, décédé le 19 mars dernier dans la région de Midjek, après avoir accidentellement marché sur l'une de ces bombes artisanales. Et pour faire face à ce phénomène qui prend de l'ampleur d'année en année, l'association «saharaienne pour les victimes de mines» était présente sur les lieux pour apporter son soutien et son aide aux victimes «notre but est d'aider les victimes sur les plans moral et matériel, de sensibiliser les gens et surtout les enfants», a indiqué le président de cette association M. Aziz Haider lui-même victime. Il ajoutera par la suite que cette association comme tant d'autres qui œuvrent pour la cause saharienne manque de ressources financières qui pourront l'aider à élargir son champ de sensibilisation et d'aide.

Racha. A

ILS SONT POURSUIVIS DANS UNE AFFAIRE DE TRANSFERT ILLICITE DE CAPITAUX

Le PDG de Sonatrach et son adjoint mercredi devant le juge

LE PROCÈS de deux ex-hauts responsables du groupe Sonatrach, poursuivis pour violation de la législation régissant les mouvements de capitaux, aura lieu mercredi prochain devant le pôle judiciaire spécialisé dans les affaires de corruption (Sidi M'Hamed), selon une source judiciaire reprise par l'APS.

Il s'agit de l'ex-PDG du groupe Sonatrach, Mohamed Méziane (sous contrôle judiciaire), et du vice-président du groupe chargé des activités amont, Belkacem Boumédiene (en détention depuis 2010), qui sont également poursuivis pour infraction aux changes et dont la partie civile est l'administration des Douanes. Les deux inculpés sont aussi poursuivis avec 17 autres accusés dans l'affaire de corruption dite Sonatrach 1 pour «constitution d'une association de malfaiteurs, blanchiment d'argent, corruption et trafic d'influence».

Ce procès aura lieu le 7 juin prochain à la cour d'Alger, siège du tribunal criminel de la même juridiction, selon le rôle des affaires criminelles 2015.

Pour ce qui est de l'affaire traitée par le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'Hamed, les faits concernent la passation d'un marché «douteux » avec une société étrangère, spécialisée dans le forage des puits de pétrole, et relatif à l'achat et l'importation de tubes pour gazoducs, selon une source judiciaire.

Les investigations effectuées suite à une plainte déposée par l'administration des Douanes ont prouvé que ce marché est une violation «manifeste» de la législation régissant les mouvements de capitaux de et vers l'étranger, selon la même source.

Le procès a déjà été reporté une première fois suite à la requête du représentant de l'administration des Douanes, pour finaliser les procédures de contrôle.

R. N.

IL A COMPARU EN APPEL DEVANT LA COUR DE CONSTANTINE

Le juge indélicat condamné à cinq ans de prison

LA COUR de Constantine a revu hier à la baisse la condamnation en première instance du juge corrompu exerçant au tribunal administratif de Skikda. Cinq ans de prison ferme ont été prononcés par le président de la cour à l'encontre du magistrat alors que l'avocat accusé de complicité a écopé de deux années.

Pour rappel, les deux accusés avaient été condamnés en janvier dernier respectivement à 10 et 5 ans de prison ferme par le tribunal de Ziadia.

L'affaire remonte au mois de juin 2014 suite à la plainte d'un opérateur économique originaire de la région de Hamadi Krouma, dans la wilaya de Skikda. Ce dernier avait accusé le magistrat de lui avoir «exigé» des pots-de-vin afin de lui régler un contentieux foncier qui l'opposait à l'administration locale au niveau de la zone industrielle de la localité.

Suite à la plainte du commerçant, une souricière avait été tendue au juge indélicat qui sera pris en flagrant délit.

A. B.

SÛRETÉ DE WILAYA DE TIZI OUZOU

Deux ressortissants étrangers arrêtés pour trafic de billets de banque

DEUX RESSORTISSANTS étrangers de nationalités camerounaise et malienne ont été interpellés par les forces de la police de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, en possession de produits destinés à la contrefaçon de billets de banque et de coupures de papier blanc aux dimensions de billets de banque. Le communiqué de la police précise qu'une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre par la brigade économique et financière de la police judiciaire pour détention de produits destinés à la contrefaçon de billets de banque et séjour illégal en territoire national.

Présentés devant le parquet de Tizi ouzou le 1er avril dernier, les mis en cause ont été placés en détention préventive.

Toujours dans le cadre des activités de la police, une arme à feu a été récupérée sur trois individus âgés de 27, 25 et 34 ans et à l'encontre desquels une procédure judiciaire a été instruite pour détention illégale d'une arme à feu (pistolet automatique calibre 9mm), de munitions et de stupéfiants destinés à la consommation personnelle.

L'un des individus a été placé en détention tandis qu'un autre a été laissé en liberté provisoire.

Quant au troisième, il se trouve déjà en détention à la maison d'arrêt de Tizi ouzou pour son implication dans une autre affaire.

A. D.

OPÉRATIONS DE L'ANP DANS LE SUD DU PAYS

Près de 500 migrants arrêtés à In Guezzam et Tamanrasset

LES FORCES de l'Armée nationale populaire (ANP) ont intercepté, hier, près de 500 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à In Guezzam et Tamanrasset, au cours des opérations distinctes de sécurisation des frontières, a annoncé, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Selon les précisions fournies par le MDN, lors de deux opérations distinctes, «deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam ont arrêté 496 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines, ainsi que deux contrebandiers en possession de quatre détecteurs de métaux et d'un téléphone portable».

Toujours selon la même source, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a appréhendé, hier, dans la localité de Debila, deux individus, en leur possession un pistolet automatique, une quantité de munitions et un groupe électrogène.

Alors que dans la région de Djanet un autre détachement de l'ANP a appréhendé, hier, un contrebandier près de la localité frontalière de Tin Alcoum et saisi un véhicule tout-terrain, 750 litres de carburant, une quantité de denrées alimentaires et un téléphone portable, selon le communiqué du MDN.

R. N.

SURVEILLANCE GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

La gendarmerie intensifie ses opérations aériennes

Dans le cadre de la surveillance générale du territoire, la sécurisation des frontières et la surveillance des voies de communications, le commandement de la Gendarmerie nationale a intensifié ses opérations aériennes en mettant en service une nouvelle unité aérienne installée à M'sila dotée de trois (03) hélicoptères de type Agusta, est-il annoncé par la direction de la communication du commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué rendu public hier.



DR

La surveillance aérienne étant un outil très important dans l'accomplissement de sa mission, la Gendarmerie nationale compte renforcer ses capacités aériennes dans le cadre également de la lutte contre les accidents de la route.

Ses hélicoptères participent aussi à la surveillance du territoire et la sécurisation des frontières, en particulier dans les endroits caractérisés par un relief accidenté et difficile à accéder.

Il est rappelé qu'elle dispose de huit unités aériennes opérationnelles à travers le territoire national : - le centre du pays : des unités à : Blida, M'sila, Oran, Mechria (wilaya de Naama), Biskra, Ouargla, Annaba et à Tébessa.

Ces unités aériennes réparties sur plusieurs wilayas assurant la couverture aérienne et le support des unités terrestres ont exécuté 2 746 missions (4 841 heures de vol) durant l'année 2014, et au le premier trimestre de l'année 2015, 320 missions équivalant à 486 heures de vol, est-il annoncé par la Gendarmerie nationale.

«Ces unités aériennes mises en service viennent dans le but d'assurer aux unités de la Gendarmerie nationale au sol l'appui aérien nécessaire pour améliorer la qualité du service et de disposer en temps réel de information et de données utiles pour contribuer à l' exécution rapide et efficace des missions qui leur sont dévolues, dans le cadre de lutte contre la criminalité sur toutes ses formes et la protection des personnes et leur biens, la gestion de la circulation routière afin de lutter efficacement contre les accidents de la route.

L'importante superficie des frontières de notre pays avec d'autres pays impose le renforcement des capacités de surveillance aérienne, surtout que les terroristes, trafiquants d'armes et de drogue utilisent, pour leur accession en territoire national, des passages et pistes à l'accès difficile pour les patrouilles chargées de la lutte contre cette criminalité.

La gendarmerie nationale participe, aux côtés de l'Armée nationale populaire (ANP) et des Garde-frontières (GGF) à la sécurisation des frontières, des milliers de kilomètres, avec plusieurs pays où la menace terroriste est toujours présente, en particulier avec Daech en Libye et de terroristes aux frontières algéro/tunisiennes. La mobilisation de l'armée et forces de sécurité aux frontières est renforcée pour affronter toute tentative terroriste d'accès en terre algérienne.

F. Sofiane

DE LA COCAÏNE TRANSITE PAR LES VOIES RAPIDES

L'autoroute est-ouest sous haute surveillance

LES DÉMANTÈLEMENTS très récents de plusieurs réseaux de trafic de drogue dure ont démontré que des quantités de cocaïne transitent par les routes du pays, notamment par l'autoroute est-ouest, après avoir traversé les frontières terrestres du Sahel, comme celle avec le Mali, par exemple. Les gendarmes relevant des sections de recherche et ceux des sections de sécurité et d'intervention (SSI) sont sur le qui-vive après les démantèlements successifs de plusieurs réseaux de trafic de cocaïne. Les enquêtes ont révélé un grand trafic actuellement dans le pays, grâce auquel de nombreux narcotrafiquants parviennent à gagner de grosses sommes d'argent. D'après ces enquêtes, les trafiquants ont recouru, ces derniers temps, au transit à travers tout le territoire national de quantités de drogue dure. Le démantèlement récent d'un vaste réseau national qui activait dans plusieurs wilayas en est un parfait exemple.

En effet, le commandement de la Gendarmerie nationale a annoncé, dans un communiqué, avoir démantelé un réseau national de trafic de cocaïne.

Cette opération s'est déroulée «dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et en particulier la lutte contre le trafic de drogue, et sur la base d'un renseignement parvenu à l'équipe de la sécurité routière d'El Affroun (Blida) révélant l'existence d'un réseau composé de plusieurs personnes, sévissant dans plusieurs wilayas, sur l'axe Relizane, Blida et Tipasa, qui s'apprêtaient à passer une quantité de drogue dure (cocaïne) à bord de deux voitures sur la route nationale reliant Blida à Koléa, venant de l'ouest du pays», est-il écrit dans le communiqué.

La direction de la communication du commandement de la Gendarmerie nationale a ajouté qu'une enquête judiciaire a été ouverte suite à ce renseignement, et que les services de la Gendarmerie nationale d'El Affroun ont établi un plan pour interpeller les éléments de ce réseau.

Ce plan, précise-t-on, consistait notamment à assurer une présence permanente, de jour comme de nuit, sur l'axe routier reliant Blida à Koléa. Le but, explique la gendarmerie, est d'interpeller les éléments de ce réseau et les empêcher d'acheminer la drogue et, par conséquent, de la mettre sur le marché pour la commercialiser.

Notons que les trafiquants ont été arrêtés et la drogue saisie.

Cette dernière a été envoyée à l'Institut national de criminologie et criminalistique (INCC) de Bouchaoui, dont l'expertise a démontré qu'il s'agissait bel et bien d'une drogue dure, à savoir de la cocaïne. Le rapport d'expertise de l'Institut national de criminologie et criminalistique a démontré que cette drogue brute mélangée à d'autres matières peut donner un quintal de drogue, selon la Gendarmerie nationale.

F. Sofiane

EDUCATION NATIONALE

Les corps communs et les OP en grève les 27, 28 et 29 avril

Les corps communs et ouvriers professionnels du secteur de l'éducation nationale reviennent à la charge. Ils observeront une grève de trois jours : les 27, 2 8 et 29 avril.



Le Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (SNCCOPEN), à l'origine de cette grève, dénonce le «mépris» des pouvoirs publics à l'égard de cette catégorie de travailleurs et l'indifférence de la tutelle quant à leurs droits légitimes, et qu'il a décidé de recourir au débrayage», a-t-il expliqué dans une déclaration rendue publique hier, à l'issue d'une réunion extraordinaire de son bureau national, tenue vendredi et samedi à Alger.

Présidé par Ali Bahri il appelle ainsi l'ensemble des laborantins, des documentalistes, des administrateurs, des ouvriers professionnels de toutes les catégories, ainsi que les agents de sécurité, titulaires ou contractuels, «à observer une grève nationale de trois jours, à travers tous les établissements scolaires et les directions de l'éducation». Lors de cette rencontre, ladite organisation syndicale a mis en exergue la situation socioprofessionnelle qualifiée de «lamentable».

«Les ouvriers professionnels et les OP font l'objet d'une marginalisation et d'exclusion puisque les autorités publiques continuent toujours de les priver de leurs droits socioprofessionnels», a souligné le même communiqué. Ainsi et en accord avec les corps communs ils demandent, «l'ouverture d'un véritable dialogue avec leur syndicat représentatif», à l'effet, précise le SNCCOPEN dans sa déclaration, «de réviser les statuts particuliers, les régimes indemnitaires, aussi la question de l'intégration pour l'ensemble des fonctionnaires appartenant à cette catégorie».

Longtemps, la reconnaissance des corps communs de l'éducation comme étant un corps appartenant de façon entière au secteur, a constitué le point de discorde entre le gouvernement et les syndicats d'une part, et d'autre part les corps communs revendiquent leur droit «pour bénéficier de la prime de rendement, à raison de 40%, tous les ouvriers professionnels inclus, en plus de leur «reclassification». Ils appellent, par ailleurs, à l'instauration d'un système équitable des régimes indemnitaires, à la mesure des «lourdes tâches qu'ils assument, notamment les administrateurs, les ouvriers professionnels et les agents d'entretien et de sécurité».

«La rectification de l'erreur» concernant la la prime de l'apport éducatif, celle de l'archivage et celle du rendement des laborantins atteignant les 40%, au lieu de 30% », figure parmi les doléances du syndicat, qui demande aussi que des postes de laborantin formateur et laborantin inspecteur soient créés. Enfin, pour le SNCCOPEN, l'action annoncée n'est qu'une réaction directe de la détérioration des conditions de travail et «une conséquence de l'acharnement continu visant leurs droits socioprofessionnels».

Lynda Louifi

LA GRÈVE SE POURSUIT

Les portes du Trésor de la wilaya de Tizi-Ouzou toujours fermées



De notre bureau, Saïd Tissegouine

LES GRILLES protégeant l'espace du Trésor de la wilaya de Tizi-Ouzou demeurent toujours fermées. En incluant la journée d'aujourd'hui, ça fait exactement deux décades depuis la furie des fonctionnaires des finances de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il est même vrai que la colère des grévistes a augmenté d'un cran, depuis que le trésorier (le directeur du trésor de la wilaya), Belkacem Hammour, a effectué le transfert vers le Trésor régional de Boumerdès touchant ainsi la situation financière des fonctionnaires de la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment les salariés de l'éducation. Le syndicaliste du Trésor, Mohand-Amokrane Abbou, a indiqué, hier, au journal le Jeune Indépendant que le geste du trésorier est non seulement en violation avec la loi portant droit de grève mais aussi il ne fera aussi bénéficier de la perception de salaire que les fonctionnaires détenteurs de compte CCP. A notre demande d'expliciter la chose, notre interlocuteur, dont les propos sont appuyés par ses camarades grévistes, nous fait savoir que les opérations de versement de salaires pour celles et ceux détenant un compte bancaire ou de trésor ne peuvent s'effectuer puisque les traitements de salaires une fois au niveau du Trésor régional de Boumerdès feront obligatoirement retour à notre niveau d'où alors le blocage puisque «nous sommes en grève». Mohand-Amokrane Abbou n'a pas caché que le recours à la compétence des services du trésor régional de Boumerdès «ne fera en réalité qu'aggraver la situation» puisque la frustration sera certaine chez celles et ceux ne pouvant pas percevoir leurs salaires au même titre que les autres. Notre interlocuteur souligne enfin que personne au niveau de la tutelle n'ose prendre des engagements clairs et certains. Et toujours dans cette logique d'absence d'engagement de la part des responsables concernés, il a affirmé que mercredi dernier, la délégation syndicale du trésor de Tizi-Ouzou a rencontré le secrétaire général du ministère des Finances et ont discuté de la problématique mais sans toutefois réussir à aboutir à quelque chose de concret. «Il est vrai, témoigne notre interlocuteur, que le secrétaire général du ministère de la Tutelle nous a manifesté beaucoup de respect et d'égard et a trouvé nos revendications tout à fait légitimes mais sans pour autant avancer une date quelconque quant au dénuement de ce conflit qui a trop duré». Notre interlocuteur s'est contenté de nous rassurer que «la question sera réglée dans les plus brefs délais». «Mais qu'est-ce que nous devons comprendre par ces termes ? s'est interrogé Mohand-Amokrane Abbou avant de déclarer que «ça fait déjà trop longtemps qu'on nous sérine cette expression». Presque exaspéré, il a tenu à souligner que les grévistes attendent surtout de la Tutelle la date propice à la régulation de ce problème. Notons enfin que plusieurs citoyens repartent déçus chaque jour après avoir longuement attendu devant les portes aux lourds barreaux d'acier fermées.

S.T

POUR ABOUTIR À UNE TÉLÉPHONIE DE QUALITÉ

La tutelle va lancer le service universel

LE MINISTÈRE des Postes et Télécommunication envisage de lancer le service universel des télécommunications afin d'améliorer la qualité de la téléphonie. Pour ce faire, le ministère a lancé un appel à la concurrence depuis le 31 mars 2015, selon un arrêté publié au JO n° 14. Cet arrêté vient en application du décret déterminant le contenu du service universel de la poste et des télécommunications, les tarifs qui sont appliqués ainsi que son mode de financement. Cette prestation a pour but de garantir l'accès au réseau de téléphonie, la pérennité de la fourniture du service téléphonique, la connexion aux réseaux publics pour assurer la continuité du service, une tarification à des prix raisonnables ainsi qu'une qualité de service technique et commercial spécifiée. La procédure applicable à l'appel à la concurrence et le calendrier de son déroulement sont fixés par l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), précise l'arrêté. Le service universel est défini par la loi d'août 2000 comme une prestation de mise à disposition d'un service minimum consistant notamment en un service de téléphonie de qualité, en l'acheminement des appels d'urgence et la fourniture du service de renseignement ainsi qu'un annuaire d'abonnés. Le cahier des charges relatif aux obligations de fourniture de ce service impose aux candidats «la fourniture à tout demandeur dans toutes les localités, des services de détail de voix et de données à partir d'un poste téléphonique fixe ou d'un terminal en Algérie». Il s'agit également d'assurer la fourniture de services internet, de voix et de données nationaux et internationaux entrants ainsi que l'accès gratuit aux appels d'urgence et de sécurité. Il est à préciser que le financement du service universel est assuré tant par l'Etat que par les opérateurs, selon la réglementation. Pour sa part, l'ARPT a le pouvoir d'évaluer la couverture géographique et la qualité du service fourni par le titulaire de la licence d'exploitation du service universel, et de prendre à son encontre des sanctions en cas de non-respect des prescriptions réglementaires.

S. N.

ALORS QU'À TITRE PRÉVENTIF 5 500 BOVINS ONT ÉTÉ ABATTUS

Aucune perte après l'apparition de la fièvre aphteuse

LE MINISTRE de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri, a affirmé hier qu'aucune perte animalière n'a été enregistrée après l'apparition de la fièvre aphteuse dans certaines wilayas. Il a précisé à ce propos, que le ministère de l'Agriculture a pris une série de mesures préventives pour endiguer les foyers de cette fièvre qualifiant la situation de «normale» en raison de la grande prolifération de cette maladie l'été dernier en Algérie. M. Nouri a indiqué que l'opération de vaccination des animaux se poursuivait pour éliminer définitivement cette épidémie et il avait récemment indiqué que 5.500 bovins ont été abattus à titre préventif, depuis l'apparition de la maladie, avant que la situation ne soit maitrisée. Fin juillet 2014, un premier foyer de cette maladie virale qui touche les bovins avait été détecté dans la commune de Bir El Aârch à Sétif dans l'est du pays, ainsi les pouvoirs publics ont décidé alors de fermer les marchés à bestiaux pour la cantonner dans son foyer originel. Elle s'est ensuite propagée pour toucher plus de 23 wilayas de l'est, du centre et de l'ouest, en dépit d'une vaste campagne de vaccination et d'abattage préventif des bêtes atteintes.

S. N.

WILAYA D'EL OUED
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° d'identification fiscal 3901010020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 16 /2015

La direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour la **Réalisation d'un réseau gaz pour les collèges à travers la wilaya a 06 lot séparé**

Les entreprises intéresse et qualifiées catégorie 1 ou plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, Bureau des marches, Cite 19 MARS 1962 EL OUED.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A- Offre technique :

- La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Déclaration de probité remplie et signée
- Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale Bâtiments 2eme catégorie ou plus en cours de validité.
- Copie de l'extrait du Registre de commerce.
- Copie de casier judiciaire du gérant (B.N°3) en cours de validité.
- Copie de pièces fiscale (extrait de rôles) en cours de validité. .
- Copie de numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie des pièces parafiscales (mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH) en cours de validité.
- Planning prévisionnel des réalisations des travaux détaille.
- L'instruction remise aux soumissionnaires dûment paraphée et renseignée.
- Copie des références professionnelles (attestations de bonnes exécutions).
- Copie des Bilans fiscaux pour les trois dernier années légalisée par les services des impôts ,ou copies de l'attestation d'activité pour les trois années dernier délivrée par les services des impôts.
- Liste des moyens humaine et matériels accompagnés des pièces justificatives conformément au cahier de charge.
- Copie du statut de l'entreprise pour la société et les modifications s'il y a lieu.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année concerné.

B- Offre financière :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comportant que les mentions suivantes :

⇨ Enveloppe N° 01 : Offre technique.
⇨ Enveloppe N° 02 : Offre financière.

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante:

Le directeur des équipements publics de la wilaya d'EL OUED

"A NE PAS OUVRIR"
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 16 /2015
Réalisation du réseau gaz pour les collèges à travers la wilaya a 06 lot séparé

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics ou la presse, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jus qu' au jour ouvrable suivant.
- Le dépôt des offres est fixée de 09:00 à 12:00 le dernière jour correspondant à la durée de préparation des offres.
- L'ouvertures des plis technique et financier sera tenue en séance publique au siège de la direction des équipements publics à 14:30 le jour de dépôt des offres, cet avis sera considère comme invitation aux soumissionnaire pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 123 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.
- La durée de validité des offres est fixée à une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois

Le Jeune Indépendant du 06/04/2015 / ANEP N° 317 064

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE OUARGLA
COMMUNE DE OUARGLA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N°16/2015

Le Président de l'Assemblé populaire communale de la commune de Ouargla lance un avis d'appel d'offre National à but restreint pour :

1- Acquisition de cinq (05) véhicules tourismes pou la commune.
2- Acquisition de six (06) véhicules utilitataires.
3- Acquisition de deux (02) chargeur (p.m).
4- Acquisition de deux (02) rétro chargeurs.
5- Acquisition trois (03) camions citerne 10000 L.
6- Acquisition de cinq (05) camions 2.5 T.
7- Acquisition deux (02) camions plateaux.
8- Acquisition un camion (6/4).
9- Acquisition de deux (02) camions 15 T (4×4).
10- Acquisition de deux (02) camions 07 T à benne.
11- Acquisition de un chargeur .
12- Acquisition dix (10) camions benne tasseuse 10 m³.
13- Acquisition cinq (05) camions benne tasseuse 10 m³.
14- Acquisition cinq (05) camions benne tasseuse 07 m³.

Les entreprises publique ou privées qualifiées dans le domaine désirant participer a la réalisation du projet, peuvent retirer le cahier de charge(offre financière –offre technique) du service des Marchés de la commune bureau n° 38 1er étage contre un paiement d un montant de 1.000.00 DA non remboursable.

Les offres seront envoyées a monsieur le président de l APC de la commune de Ouargla accompagnées des pièces réglementaires :

A- offre technique :

1-Déclaration a souscrire.
2-Instruction pour les participants paraphée et signée par le soumissionnaire.
3-Cahier des charges paraphe et signée par le soumissionnaire
4-Eléments de choix paraphe et signée par le soumissionnaire
5-Bilan des information paraphe et signée par le soumissionnaire
6-Déclarations de probité.
7- Copie du registre de commerce dans le domaine (les entreprises de fabriquation ou Agence Agrée ou distributeur Agrée)
8-Copie du statut de l'entreprise concernee.
9-Copie de dépôt légal de comptes de sociétés ,légalisée par les sociétés commerciales a personne morale.
10-Copie de NF.
11-Copie du casier judicaire du gérant en vigueur a la date de dépôt des offres.
12- Attestation de mise a jour CNASAT conforme en vigueur.
13- Attestation de mise a jour CASNOS conforme en vigueur.
14 -Extrait de rôles copie conforme –en vigueur a la date de dépôt des offres accompagnée de l échéancier de paiement en cas de dette.
15-Copies du bilan financier des trois dernières années (2011-2012-2013)

B- offre financière :

1-Lettre De Soumission.
2-Bordereau des prix unitaires
3-Devis quantitatif et estimatif.

Le dossier sera mis dans un pli ferme :l offre financière dans un pli ferme.
L offre technique ; l autre pli et l offre technique l autre :li selon l article 51 du code des marches N°10/236.
Le pli extérieur ne portera que l offre national restreint (.....)A ne pas ouvrir.
Le dernier délai de dépôt des offres est fixe a 21 jours a compter de la date de la parution du présent avis d appel d offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux jusqu a 12h00 du dernier jour dépôt des offres.
Les soumissionnaires resteront engages par leurs offres pendant 105 jours a compter du dernier jour de depot des offres .l ouverture des plis se fera dans une session publique en présence des soumissionnaires a 14H00,au siège de la commune de Ouargla.

Le Jeune Indépendant du 06/04/2015 / ANEP N° 317 090

EN ATTENDANT LE SORT DES ENSEIGNANTS IMPLIQUÉS DANS L'AFFAIRE DU PLAGIAT À L'UNIVERSITÉ DE KHENCHELA

Le président du Conseil scientifique nommé doyen de la Faculté des sciences sociales

Le président du Conseil scientifique de l'université Abbas-Laghrour de Khenchela a été désigné à la tête de la Faculté des sciences humaines et sociales.



Le professeur Abdelkader Badis a ainsi remplacé la désormais ex-doyenne de la faculté, Mme Chenafi L, écartée à la suite du scandale de plagiat ayant ébranlé l'université de la ville des Aurès à la suite de la publication par la revue El Borhane éditée par le département des sciences sociales de ladite université, d'articles repris de travaux effectués par des chercheurs et étudiants arabes de Palestine et d'Arabie Saoudite, notamment.

Une source bien informée a par ailleurs révélé au Jeune Indépendant que les conclusions de l'enquête de la double commission (une commission composée d'enseignants du conseil scientifique de l'université Abbas-Laghrour et une autre composée de deux professeurs externes) ont confirmé les faits de plagiat. Suite à cela, des questionnaires ont été envoyés aux enseignants incriminés auxquels il a été demandé de répondre par écrit des faits retenus contre eux. Au nombre de trois, les enseignants au centre de cette polémique n'auraient toujours pas donné leur version, à en croire la même source, qui précise que l'un d'eux serait actuellement en stage en Jordanie. Selon la même source, des sanctions administratives lourdes pourraient être prononcées à leur encontre. Par ailleurs, des rumeurs de plus en plus persistantes font état du probable départ du recteur en personne, dans la mesure où, rappelle-t-on, le premier responsable de l'université n'est autre que le directeur d'honneur de la revue au centre de toute cette polémique.

Le CNES et les organisations estudiantines condamnent

Le Conseil national des enseignants du supérieur et quelques organisations estudiantines ont réitéré leur condamnation des enseignants à l'origine du plagiat et ont appelé la famille universitaire de la ville auréssienne à plus de vigilance contre l'exploitation de ce scandale par des parties interne et externe qui chercheraient à nuire à l'université de Khenchela. Les communiqués ont été unanimes à valoriser le saut qualitatif réalisé par l'université de Khenchela. C'est pourquoi, poursuivent-ils, il est plus que jamais nécessaire pour l'ensemble de la famille universitaire (enseignants et responsables) d'agir ensemble pour surpasser «ces moments difficiles».

Amine B.

LA PÊCHE AU THON ROUGE

Un arrêté ministériel pour recadrer les armateurs



LA PÊCHE au thon rouge par les navires battant pavillon national exerçant dans les eaux sous juridiction nationale a été recadrée par un arrêté ministériel.

Publié dans le Journal officiel n° 14, ce texte intervient suite à la dernière augmentation de la quote-part de l'Algérie dans la pêche de ce thonidé dans le cadre du nouveau Total mondial des captures admissible (TAC). En vertu de ce nouvel arrêté modifiant celui de 2010, tout armateur retenu pour participer à la campagne de pêche au thon rouge est tenu de déposer, auprès de l'administration chargée des pêches territorialement compétente, le procès-verbal de visite d'inspection avec avis favorable.

La date limite du dépôt du PV est fixée au le 30 avril de chaque année. L'armateur doit aussi déposer auprès de cette même structure administrative la quittance justifiant du paiement de la redevance au plus tard la 15 mai de chaque année. Le texte dispose que la répartition des quotas par navire est effectuée dans le respect du quota alloué à l'Algérie par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), et sur la base de ses recommandations scientifiques.

Le quota alloué à chaque navire retenu pour participer à la campagne de pêche est calculé en fonction de sa longueur et de son tonnage, est-il précisé. Le quota de l'Algérie pour le thon rouge, dont la pêche est réservée exclusivement aux armateurs nationaux depuis 2010, avait été relevé à 370 tonnes pour la campagne de pêche de 2015 lors de la dernière réunion extraordinaire de la Cicta, tenue en novembre dernier à Gênes (Italie). La quote-part revenant à l'Algérie sera augmentée graduellement pour atteindre un volume de pêche de thon rouge de 460 t en 2016 et de 543 t en 2017, contre 243 t en 2014, alors que son quota d'avant 2010 était de 680 t. Le nouveau Total mondial des captures admissible (TAC) a été relevé, en novembre dernier, de 20 % par an pendant trois ans dans l'Atlantique Est et en Méditerranée pour les 47 pays membres.

L'Algérie, qui veut recouvrer le droit de pêcher son quota historique estimé à 5,073% du TAC, contre 2 % actuellement, plaide pour une augmentation du TAC à 18 000 tonnes contre 13 400 tonnes actuellement, en se basant sur l'avis des scientifiques quant à une éventuelle reprise de cette espèce. Victime de la surpêche dans les années 1990-2000, le thon rouge a été sauvé par la CICTA en 2007, qui a recommandé des mesures draconiennes telles la réduction des quotas, des flottilles et la lutte contre la pêche illicite, qui ont permis le rétablissement de cette espèce en Méditerranée et dans l'Atlantique Est.

Z. M.

SANTÉ DE PROXIMITÉ À ALGER

Distribution de 8 000 trousses médicales aux médecins généralistes

DES TROUSSES médicales ont été offertes dimanche par l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger à 826 médecins généralistes du secteur de la santé publique dans la capitale, première phase d'un programme qui bénéficiera au total à 8 000 médecins. Dans le budget supplémentaire (BS) 2013, l'APW avait inscrit une enveloppe de 40 millions de DA pour l'acquisition de 8 000 trousses médicales au profit des médecins généralistes de la santé publique à Alger, dont 826 viennent d'être remises à des médecins des structures de proximité, a indiqué la présidente de la commission santé de l'APW, Houria Oulebsir, dans une déclaration à la presse. La trousse contient cinq instruments de travail: un stéthoscope, un marteau à réflexe, un autoscope, un thermomètre et un tensiomètre. Les 826 trousses, d'une valeur de 15 millions de DA, ont été distribuées dans six établissements de santé publique de proximité (EPSP) sur dix, à savoir Bouzaréah, Kouba-Annassers, Chéraga-Bouchaoui, Réghaïa et Bab El Oued, a détaillé Mme Oulebsir qui a présidé les cérémonies de distribution dans les polycliniques de Bouzaréah et de Ain Bénian. Chaque EPSP est constitué d'un réseau de salles de soins de proximité, qui sont les cellules de bases de la carte sanitaire de la wilaya, et de polycliniques de plusieurs communes. Les praticiens des autres EPSP, ceux des unités de dépistage et de suivi (UDS), spécialisées dans la santé scolaire, et des centres hospitalo-universitaires (CHU) auront leurs trousses lors de la deuxième et dernière phase qui interviendra dans quelques semaines, selon le directeur de wilaya de la santé et de la population, Mohamed Méroui. L'idée de privilégier les médecins généralistes des EPSP dans la distribution des trousses médicales offertes par l'APW vise, selon la présidente de la commission de la santé, à améliorer le service public à ce niveau de la pratique médicale de consultation et, par conséquent, soulager les services des urgences des CHU de la pression qui les submerge. **S. N.**

OOREDOO CRÉE LE BUZZ DANS SON STAND

Ooredoo, sponsor du Salon national de l'emploi (SALEM 2015)

OOREDOO est le Sponsor de la 5ème édition du Salon national de l'emploi (SALEM 2015), qui se tient du 05 au 12 avril 2015 au Palais des Expositions- Les Pins Maritimes à Alger.

Organisé sous le Haut Patronage du président de la République Abdelaziz Bouteflika et initié par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, à travers l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) ; l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC), ce salon se veut un espace de rencontres et d'échanges entre entreprises, recruteurs et demandeurs d'emploi.

Ainsi, Ooredoo a mis en place un stand au pavillon « La Concorde » où une équipe de professionnels de la Direction des Ressources Humaines répond aux questions des visiteurs et les informe sur les opportunités de carrières et la politique des ressources humaines de Ooredoo.

La participation de Ooredoo à ce salon, en tant qu'entreprise dynamique et novatrice, constitue une opportunité pour promouvoir sa politique RH auprès des jeunes talents.

Dès l'ouverture du salon, le stand Ooredoo au Salem a enregistré une grande affluence des jeunes à la recherche d'opportunités de travail chez l'opérateur qui est devenu un employeur de choix grâce à sa stratégie RH.

Aussi, la cérémonie de clôture du SALEM 2015 prévue le 12 avril 2015 sera prise en charge exclusivement par Ooredoo.

A travers sa participation au SALEM 2015, Ooredoo compte accompagner les talents algériens dans le monde du travail en leur permettant de connaitre les opportunités d'emplois qu'offre l'entreprise dans un environnement stimulant et épanouissant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE L'URBANISME ET D'ARCHITECTUREET DE LA CONSTRUCTION

NK OPERATION N° NK .5.721.8.262.103.11.24 :

MISE EN DEMEURE N°01

- ** *L'entreprise MORDJANI BOUSAIRI FOUAD*
- *sise cite CITE AIN CHEIH commune de DJELFA Titulaire du MARCHE N°112/2014 approuvé le 16/11/2014 d'un MONTANT 22.220.775.36 DA et de DELAIS du 03 mois, ODS N°649/2014 du 31/12/2014 , relative*

- *LOT N°01/ LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT CITE 250 LOGTS BELIL*
- *LOT N°03/ LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT CITE 250 LOGTS BELIL*

Est mise en demeure sous huitaine d'avoir realiser les travaux conformemenet a la qualite demander et prescreptions techniques determiner dans le marche ,et ce dès la première parution de la présente mise en demeure dans la presse.

- *Faute de quoi il lui sera fait appliquer les mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur*

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2015 / ANEP N° 317 075**

Ministère de la Santé de la Population et de la Reforme hospitalière

Direction de la Santé et de la Population
Établissement Public de sante proximité d'Ouargla

NIF:408016000030041010O

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRE NATOINAL RESTREINTE N° 02/2015

Le directeur de L'établissement Public de sante de proximité d'Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel D'offre National Restreint N° 02/2015 du 17/03/2015, Publié dans le quotidien « LE JEUNE INDEPENDANT » du 17/03/2015, portant sur: « la transaction de nettoyage et de la santé hospitaliers », que ce dernier et déclaré infructueux.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2015 / ANEP N° 317 080**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : BLIDA
DAIRA DE: OULED YAICH
COMMUNE DE : OULED YAICH
NIF: 090765950800000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°: 12 /2015

Le président l'assemblée populaire communal de OULED YAICH wilaya de BLIDA , dont le siège social est situé à la cite du 1er mai boulevard des martyrs OULED YAICH wilaya de BLIDA , lance un AVIS d'appel d'offres national restreint pour :

REALISATION TABLEAUX ELECTRONIQUES POUR ORIENTATION ET INFORMATION ET SIGNALISATION LUMINEUSE ET ROUTIERE COMMUNE D'OULED YAICH.

Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale **TRAVAUX PUBLICS** catigorie II et plus :et ayant réalisé au moins un projet de meme nature sont invités à retirer le présent cahier des charges auprès du –secrétariat générale - siège de la commune –, adresse : cite 1er mai boulevard des martyrs OULED YAICH wilaya de BLIDA:, contre paiement des droit de cahier des charges fixés à cinq mille dinars algérien (5.000,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le présent cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes:
* Une enveloppe contenant (offre technique) avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges dont :
-Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale **TRAVAUX PUBLICS** catigorie II et plus en cours de validité (copie).
-Cotisations : CNAS, CASNOS, CACOBATH, en cours de validité (copie).
-Copie position fiscal appurée ou échéancée en cour de validité en cours de validité (copie).
-Liste matériel avec jstifications (cartes grises et polices d'assurances en cours de validité) (copie).
-Liste humaine avec jstifications (en joignant le liste nominative et bordereau visé par la DAS) (copie).
* Une enveloppe contenant (offre financière) comprenant les pièces requises par le présent cahier des charges.
Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 10 de l'instruction aux soumissionnaires du présent cahier des charges.
Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante:

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNAL DE OULED YAICH
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 12 /2015

Portant: ***REALISATION TABLEAUX ELECTRONIQUES POUR ORIENTATION ET INFORMATION ET SIGNALISATION LUMINEUSE ET ROUTIERE COMMUNE D'OULED YAICH.***

La date de dépôt des offres est fixée au 15 eme jour avant 12 heure à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre national restreint dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.
L'ouverture des plis est prévue le même jour du dépôt des offres à 14.00h les soumissionnaires sont invités à y assister
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férie ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quinze (15) jours augmentée de 03 mois à compter de la date du dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2015 / ANEP N° 317 070**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : BLIDA
DAIRA DE: OULED YAICH
COMMUNE DE : OULED YAICH
NIF: 090765950800000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°: 10 /2015

Le président l'assemblée populaire communal de OULED YAICH wilaya de BLIDA , dont le siège social est situé à la cite du 1er mai boulevard des martyrs OULED YAICH wilaya de BLIDA , lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour :

TRAVAUX DE RECFECTION RUES DE LA COMMUNE DE OULED YAICH

Seules les entreprises soumissionnaires ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux publics comme activité principale catégorie II et plus ; ayant réaliser au moins un projet de même nature, sont invités à retirer le présent cahier des charges auprès du – secrétariat générale - siège de la commune –, adresse : cite 1er mai boulevard des martyrs OULED YAICH wilaya de BLIDA:, contre paiement des droits de cahier des charges fixés à deux mille dinars algérien (2 000,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le présent cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes:
* Une enveloppe contenant (offre technique) avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges dont :
-Copie certificat de qualification et de classification professionnelle en travaux publics comme activité principale catégorie II et plus en cours de validité (copie).
-Cotisations : CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité (copies).
-Extrait du casier judiciaire des soumissionnaires lorsqu'il s'agit d'une personne physique et pour le gérant ou directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cour de validité (copie ou original).
-Copie extrait de rôle appurée ou échéancée en cour de validité (copie).
-Liste matériel avec jstifications (cartes grises et polices d'assurances en cour de validité) (copie).
-Liste humaine avec jstifications (en joignant le liste nominative et bordereau visé par la DAS) (copie).
* Une enveloppe contenant (offre financière) comprenant les pièces requises par le présent cahier des charges.
Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 10 de l'instruction aux soumissionnaires du présent cahier des charges.
Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante:

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNAL DE OULED YAICH
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 10 /2015

Portant: ***TRAVAUX DE RECFECTION RUES DE LA COMMUNE DE OULED YAICH***

La date de dépôt des offres est fixée au 15 eme jour avant 12 heure à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre national restreint dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.
L'ouverture des plis est prévue le même jour du préparation des offres à 14.00h les soumissionnaires sont invités à y assister
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férie ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quinze (15) jours augmentée de 03 mois à compter de la date du dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2015 / ANEP N° 317 077**

L'IRAN DEMANDE UNE MÉDIATION OMANAISE POUR ARRÊTER L'AGRESSION

Raids aériens sur Sanaa et combats à Moukalla

Des avions de la coalition conduite par l'Arabie saoudite ont procédé à des raids aériens sur la capitale yéménite Sanaa au cours de la nuit de samedi à dimanche, ont rapporté des habitants.



Il s'agit de la onzième journée de l'agression aérienne menée contre les combattants Houthis par l'armée saoudienne et ses alliés de la région du Golfe. Ces opérations interviennent alors que la Croix-Rouge et la Russie ont demandé une trêve afin de permettre l'acheminement d'aide humanitaire et l'évacuation de civils.

Les habitants de Sanaa ont signalé des explosions sur des bases abritant des unités militaires fidèles aux Houthis.

Des milices tribales se sont, par ailleurs, emparées hier de la ville portuaire de Moukalla qui était tombée aux mains des activistes d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA) jeudi.

Les miliciens ont pénétré dans la ville samedi en promettant d'y rétablir l'ordre et la sécurité. Les combattants d'AQPA avaient notamment libéré 150 détenus d'une prison locale dont un haut dirigeant d'AQPA, Khaled Batarfi, emprisonné il y a quatre ans.

Les miliciens se sont heurtés à des soldats à un point de contrôle à l'extérieur de la ville peu avant l'aube et ont tué deux militaires.

Un groupe de citoyens baptisé Comité populaire pour la sécurité et la défense a appelé dans un communiqué les habitants et les employés à protéger les hôpitaux et les bâtiments publics pour éviter une nouvelle incursion des djihadistes terroristes d'AQPA. Par ailleurs, des milliers de Yéménites attendaient désespérément hier l'arrivée de secours, alors que l'Arabie saoudite n'a pas encore répondu à une demande russe de pause humanitaire dans les raids contre les Houthis.

Téhéran a pour sa part demandé l'aide du sultanat d'Oman pour arrêter «immédiatement» les frappes aériennes de la coalition arabe dirigée par Ryad, ont rapporté hier les médias iraniens. Oman, qui a de bonnes relations avec l'Iran, est la seule monarchie du Golfe à ne pas participer à cette coalition. Mais l'Arabie saoudite ne s'est pas encore prononcée de manière formelle sur une pause humanitaire, réclamée par la Russie, proche de l'Iran, dans un projet de résolution déposé samedi devant le Conseil de sécurité de l'ONU à New York.

La présidente du Conseil, la Jordanienne Dina Kawar, a indiqué que les pays membres avaient besoin de «temps pour réfléchir». La Jordanie fait partie de la coalition arabo-saoudienne.

Sur le terrain, l'Arabie saoudite va démolir 96 hameaux inhabités à sa frontière sud pour empêcher leur éventuelle utilisation par des intrus du pays voisin, a rapporté hier le quotidien panarabe, à capitaux saoudiens, Al-Hayat.

M. K. et agences

APRÈS L'ADHÉSION DE LA PALESTINE À LA CPI

Abbas menace Israël à propos des taxes bloquées



LE PRÉSIDENT palestinien Mahmoud Abbas a menacé hier de saisir la Cour pénale internationale (CPI) si Israël ne reverse pas l'intégralité des taxes qu'il collecte pour le compte de l'Autorité palestinienne.

Israël, qui avait totalement gelé pendant trois mois le versement de ces taxes pour protester contre l'adhésion de la Palestine à la Cour pénale internationale (CPI), a annoncé fin mars qu'il débloquerait les centaines de millions de dollars dus à l'Autorité palestinienne.

Aussitôt, le gouvernement palestinien avait rétorqué qu'il refuserait tout versement qui ne serait pas effectué dans son intégralité.

«Ils disent qu'ils vont nous envoyer l'argent et finalement ils nous l'envoient, mais un tiers en a été déduit, pourquoi ?», a lancé Mahmoud Abbas lors d'un discours à Ramallah, le siège de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie occupée.

«Maintenant, nous avons un dossier supplémentaire à soumettre à la CPI, d'abord il y a la guerre de l'été à Gaza, la colonisation, et maintenant la direction palestinienne étudie ce nouveau dossier pour pouvoir le présenter en temps voulu à la CPI».

D'ici là, a-t-il affirmé, «nous ne prendrons pas l'argent jusqu'à ce qu'il nous soit rendu dans son intégralité : soit on nous donne toute la somme, soit nous allons au tribunal».

Lors de la création il y a plus de 20 ans de l'Autorité palestinienne, Israël s'est engagé à collecter en son nom les taxes et les droits de douanes sur les marchandises destinées aux Palestiniens transitant obligatoirement par Israël.

Aujourd'hui, cette somme représente près de 110 millions d'euros par mois, soient les deux tiers des recettes budgétaires propres de l'Autorité palestinienne, qui depuis qu'Israël a suspendu début janvier les versements peine à payer ses 180.000 fonctionnaires.

La Palestine est officiellement devenue membre de la CPI le 1er avril, et la procureure Fatou Bensouda a décidé de se pencher sur le conflit palestino-israélien. Mais aucune enquête formelle n'a été ouverte contre des dirigeants israéliens.

R. I.

MALI

Un mort dans une attaque à Gao

UNE PERSONNE a été tuée et trois autres blessées par des assaillants qui ont procédé à des tirs de mortier hier dans la ville de Gao dans le nord du Mali, théâtre d'incidents réguliers provoqués par des islamistes. Les tirs ont débuté vers 06 h 00 et trois ou quatre explosions ont été signalées, indique une source militaire. Les rebelles Touaregs avaient tenté en 2012 de prendre le contrôle du nord du Mali mais leur mouvement avait été récupéré par des islamistes liés à Al-Qaïda.

EGYPTE

Un policier tué au Caire

UN POLICIER a été tué et trois autres personnes blessées hier dans l'explosion d'une bombe sur un pont menant au quartier résidentiel de Zamalek au Caire, a indiqué une source au sein des services de sécurité. Deux bombes ont explosé samedi près d'un commissariat dans le quartier d'Imbada dans la capitale égyptienne, sans faire de victime. La puissance de l'explosion survenue hier a laissé un cratère dans le sol. Deux policiers et un civil ont été blessés dans cette attaque.

KENYA

Un assaillant de Garissa identifié



LES AUTORITÉS kényanes ont identifié l'un des quatre auteurs de l'attaque contre le campus de Garissa dans l'est du Kenya comme le fils d'un responsable gouvernemental, indique le ministère de l'Intérieur, hier. «Le père a signalé aux agents des services de sécurité que son fils avait disparu de la maison et il aidait la police à retrouver sa trace au moment où l'attaque terroriste s'est produite», a déclaré Mwenda Njoka, porte-parole du ministère de l'Intérieur.

DIXIT

«Devant les attaques de plus en plus nombreuses et sanglantes des intégristes contre le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad, avec leurs graves conséquences sur ces pays et le risque réel de déstabilisation qu'elles induisent pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les deux communautés économiques régionales (CER) ont décidé de faire face».

Communiqué commun de la CEDEAO et de la CEEAC, qui annonce un sommet le 8 avril sur la menace de Boko Haram.

«Le sommet de Malabo a pour but de présenter le mécanisme de coordination entre les présidents en exercice de ces pays mais aussi de déterminer comment articuler cette stratégie au niveau opérationnel, avec pour objectif à terme l'éradication du groupe Boko Haram».

Extrait du même communiqué.

Ce qu'il faut savoir

Le terme thalassémie regroupe plusieurs maladies héréditaires qui touchent le sang, et plus particulièrement l'hémoglobine qui est en quantité insuffisante dans les globules rouges.
Pour la thalassémie majeure :
- anémie grave dès la petite enfance ;
- décoloration de la peau ;
- augmentation du volume du foie et de la rate ;
- crâne et visage de formes anormales ;
- troubles de la croissance et du tissu osseux.

Pour la thalassémie hétérozygote :
- augmentation légère du volume de la rate ;
- anémie modérée ;
- coloration parfois légèrement jaune de la peau.

Pour l'alpha-thalassémie :
- symptômes variables selon le nombre de gênes touchés, allant de la mort du foetus touché, à l'absence totale de symptôme, en passant par l'augmentation isolée du volume de la rate avec anémie profonde.

-Pour la thalassémie homozygote, en plus des critères physiques, un examen en laboratoire permet de poser le diagnostic en mettant en évidence une anémie importante parfois inférieure à 6 g par litre.

-Dans tous les cas, les examens nécessaires sont une prise de sang avec analyse des globules, une électrophorèse de l'hémoglobine qui permet d'identifier les types d'hémoglobines présentes, et leur répartition dans le sang. Une analyse génétique est également possible.

LA THALASSÉMIE TOUCHE 2 % DE LA POPULATION MAGHRÉBINE

Plus de 1000 thalassémiques recensés en Algérie

Le professeur Mohamed Bejaoui, spécialiste en pédiatrie et chef de service hématologie et cellule de souche au centre de greffe de moelle épinière en Tunisie a affirmé à Alger que la Thalassémie affectait 2 % de la population du Maghreb arabe.



Dans une rencontre dédiée à la sensibilisation à cette maladie chronique, le spécialiste a souligné la nécessité d'une prise en charge adéquate de cette pathologie souvent à l'origine du décès des sujets atteints.

Connue sous l'appellation populaire de «maladie méditerranéenne», la thalassémie est une maladie génétique atteignant la production de l'hémoglobine (déficience dans la synthèse d'une ou de plusieurs des quatre chaînes formant l'hémoglobine des globules rouges). Elle se traduit par une anémie sévère et une déformation de certains organes nobles.

Le conférencier qui a rappelé que le coût de prise en charge d'un sujet thalassémique s'élevait à 25 000 euros, a préconisé, après avoir rappelé qu'elle était héréditaire, le recours pour les futurs époux à des analyses de sang.

De son coté, le chef de service Hématologie et transfusion sanguine du CHU Hassani Issaad, Pr Mohamed Said a appelé à la mise en place de centres de transfusion de proximité.

Il a mis l'accent sur l'importance de la prévention qui réduit le coût de la prise en charge de la maladie faisant savoir que «plus de 1 000 thalassémiques étaient recensés en Algérie.

La moelle de la greffe épinière prélevée sur les frères du thalassémique demeure le meilleur moyen thérapeutique, selon Dr Nadia Zidani du même hôpital rappelant que le centre Pierre et marie Curie était la seule structure assurant actuellement une telle opération.

Plus de 3 500 personnes sont touchées par la thalassémie

L'ALGÉRIE compte plus de 3 500 personnes atteintes de thalassémie. Selon les spécialistes il est plus que nécessaire de procéder à un diagnostic approfondi de la thalassémie ou l'anémie génétique sur le couple avant le mariage. Les spécialistes soulignent que le diagnostic de cette maladie qui est une anomalie de l'hémoglobine provoquant la destruction des globules rouges, se faisait notamment à travers l'analyse spécifique de l'échantillon de sang (électrophorèse).

Les spécialistes expliquent pour ce qui est de la transmission de la maladie de la maman au bébé qu'il était possible de savoir si le foetus est porteur de symptômes à travers la ftoscopie.

les spécialistes expliquent que la thalassémie est dues à un défaut de synthèse d'une des 4 chaînes de l'hémoglobine, les thalassémies touchent plus fréquemment certaines populations, notamment des pays du pourtour méditerranéen et de l'Extrême-Orient principalement. Il faut savoir qu'il existe plusieurs sortes de thalassémie, la bêta-thalassémie majeure, ou anémie de Cooley dans laquelle les deux gènes de l'enfant sont atteints (on parle de thalassémie homozygote), bêta-thalassémie mineure ou maladie de Rietti-Greppi-Micheli, dans laquelle un seul des deux gènes est touché (forme hétérozygote), alpha-thalassémie, mortelle avant la naissance dans sa forme homozygote, bénigne dans sa forme hétérozygote.

Dans ces trois formes, une hémoglobine normale est sécrétée en quantité insuffisante. D'autres formes existent également, où une hémoglobine anormale est synthétisée. Le point commun de toutes ces thalassémies est d'entraîner une anémie chronique et ses complications, notamment l'insuffisance cardiaque. En cas de non prise en charge des formes majeures, l'évolution se fait vers le décès de l'enfant. Dans le cas d'une thalassémie homozygote, des transfusions sanguines répétées



sont nécessaires dès le plus jeune âge. Du fait de l'augmentation du taux de fer dans le sang, des médicaments permettant de le neutraliser partiellement sont utilisés : on parle de chélateurs du fer. Ces traitements permettent de contrôler la maladie, mais le seul traitement curateur est une greffe de moelle osseuse.

Selon les spécialistes, le seul mode de prévention repose sur le conseil génétique chez des parents connus atteints d'une thalassémie. Avant la naissance, des techniques de recherche de mutation ou une électrophorèse de l'hémoglobine du foetus sont possibles.

Rendez- vous scientifique

-Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .

-Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj

La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

-2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

-19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

EXPOSITION DE PEINTURE À ALGER

L'imposture de Mustapha Nedjaï

Le plasticien Mustapha Nedjaï revient avec une majestueuse exposition, baptisée Imposture, à la galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, jusqu'au mardi 28 avril.



Formes entrelacées dans de grandes toiles tristes et hypnotiques, séries de profils humains traversés de formules vindicatives ou satyriques, les œuvres du plasticien algérien Mustapha Nedjaï dévoilent avec beauté et force l'imposture des temps présents. Après son vernissage, jeudi dernier, l'exposition 1 posture ou imposture propose une quarantaine de tableaux de plusieurs formats tout en couleurs et en noir et blanc bien contrasté. Comme à son habitude, l'artiste prend position sur des sujets d'actualité, il dénonce aussi des travers comme l'hypocrisie, le mensonge ou encore l'opportunisme et la corruption. Dans sa deuxième grande exposition en 4 ans, l'auteur procède à une installation en deux parties distinctes : grandes toiles réalisées grâce à une technique mixte ou à l'acrylique et séries de petits tableaux mêlant peinture et écriture, en plus de quelques installations. Impressionnantes par leur taille et captivantes par les scènes, les apparitions et les mouvements qu'elles suggèrent, ces toiles, en noir et blanc ou en couleur, portent des titres aussi évocateurs que Tension, Ces chiens ou encore Paranoïa. L'élément marin y est également présent, particulièrement dans celles en noir et blanc, à l'exemple du tableau La Déferlante, une variation sur les estampes du dessinateur japonais Hokusaï. S'il reste très suggestif dans ses grands tableaux, Mustapha Nedjai explore plus frontalement le thème de son exposition dans les séries composées de petits tableaux. A l'exemple de cette série de vingt-quatre profils, criblés et entourés de formules ou d'expressions comme béni oui-oui, viande congelée, populiste ou encore zérologie. Semblables à des clichés radiologiques des cerveaux d'imposteurs que le peintre pourfend à travers son art, ces têtes humaines se retrouvent traversées, dans une autre série, par des invertébrés, des corps courbés dans une posture humiliante. En parlant avec la même énergie qu'il met dans ses peintures, Mustapha Nedjai préfère qualifier son travail de «pure réaction» à la situation morale du monde d'aujourd'hui, et de sa société en particulier que de parler d'une quelconque inspiration. «Je vis tout le temps dans la colère», affirme-t-il, à propos de ce qui motive son travail de peintre, conçu aussi comme «un travail intellectuel» qui passe d'abord par l'écrit, avant d'être matérialisé sur la toile. Cette présence du texte dans sa démarche artistique s'illustre également dans le catalogue de l'exposition, accompagné de contribution de journalistes spécialisés, de poèmes et même d'un texte politique engagé : «Je hais les indifférents» du philosophe et théoricien politique italien Antonio Gramsci (1891-1937).

R. C.

GÉNÉRALE D'UNE PIÈCE THÉÂTRALE À ALGER

Safia et la mondialisation



LA GÉNÉRALE de la pièce de théâtre Safia, un spectacle tragi-comique au contenu corrosif à l'égard des méfaits de la mondialisation, vilipendée dans une forme métaphorique des plus allusives, est présentée ce samedi 4 avril, au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger devant un public recueilli.

Ecrite et mise en scène par Brahim Chergui, Safia, brillamment rendue dresse un constat alarmant sur les méfaits de la globalisation et ses conséquences périlleuses sur le devenir des pays en voie de développement. Animé par le duo Brahim Chergui dans le rôle de Lamdjed et Faïza Amel dans celui de Mennana, le spectacle, d'une durée de 75 mn, est nourri par une intrigue profonde, au contenu crypté, livrant au second degré les codes d'accès à son message.

Lamdjed, un sans nom patrimonial au passé confisqué et à la mémoire courte, rencontre dans un lieu perdu du désert Mennana, une mère célibataire rejetée de tous, en quête d'un nouveau départ qui puisse lui offrir une nouvelle vie. Hantés par le cauchemar du désespoir et la fatalité, chacun des deux personnages se retrouve confronté à un problème existentiel, tentant comme il peut de trouver une issue à ses tourments. Le nœud de l'histoire révèlera par la suite, la paternité de Lemdjad qui est mis devant son statut de père irresponsable. «Une métaphore renvoyant à cette mondialisation aux desseins hasardeux qui s'est invitée par violation sur des territoires pures et légitimes», explique le metteur en scène avant d'ajouter, «tous ces pays mis en péril par cette globalisation sont des Safia». Dans leurs différents costumes, les comédiens, évoluant dans un rythme ascendant et occupant tout l'espace scénique, ont bien porté le texte dans des échange utiles et un jeu physique soutenu et parfois grotesque, marqué par quelques chorégraphies qui ont donné une dimension esthétique au spectacle. Le décor fait de plusieurs formes géométriques séparées (cercle, rectangle, arcs et autres) sur lesquels différents accessoires ont été accrochés, laisse apparaître l'idée de représenter des projets de vie en suspens. Le rôle de l'éclairage dans la création d'atmosphères adéquates au contenu de la trame était concluant, dans une scénographie – également œuvre du metteur en scène – qui aura constitué un élément dramaturgique à part entière. Le public, relativement nombreux a pu saisir la pertinence du contenu tragique de la trame, appréciant le spectacle dans la subtilité de ses formes comiques avec délectation. Produite par le Théâtre national algérien (TNA), Safia attend d'être programmée dans différents théâtres régionaux, elle est le 21e spectacle mis en scène par Brahim Chergui avec autant de créativité et d'énergie.

APS

PEINTURE

- L'artiste peintre Mustapha Nedjai expose Imposture. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.
- Offrande au pays du Cèdre de l'artiste Djahida Houadef. Dar Abdellatif, Alger. Une exposition de peinture visible jusqu'au samedi 18 avril.
- L'artiste peintre Amel Benghezala expose Explose. Galerie Asselah-Hocine, Alger, jusqu'au mardi 21 avril.

ITALIE

Aller à la découverte de l'Italie. L'Institut culturel Italien d'Alger ouvre ses portes les mardi 7 et mercredi 8 avril, dès 9h. Visite guidée de l'institut, concert, atelier culinaire, dégustation de plats italiens et inscriptions aux cours de façon non-stop.

PRINTEMPS

Printemps des poètes 2015 « voix de la ville, voies de la rue » : Une édition centrée autour des expressions urbaines et contemporaines : Slam, raï, voix de femmes, voies de jeunes. Institut français d'Alger jusqu' au mardi 14 avril. Avec les poétesses Habiba Djahnine, Liliane Giraudon et Maram El Masry.

CHAABI

L'orchestre El Gusto en concert, le premier à Alger en public. Jeudi 16 avril. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. 18h. Composé de musiciens juifs (ex-d'Algérie) et d'Algériens, El Gusto fera une série de concerts dans le monde après la sortie du documentaire éponyme en 2012.

COSTUMES

Costumes italiens d'époque, du XVe au XIXe siècle en exposition par la Maison de Couture Il Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

RIRE

National d'Algé'rire : Un concours national du rire dans le cadre de la deuxième édition du festival AlgéRire (du 13 au 16 mai au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria). Ouvert à tout Algériene de tout âge. Inscription en ligne par l'envoi d'une vidéo jusqu' au 25 avril ; demi-finale lors de la dernière semaine d'avril ; grande finale le 16 mai. Le jury sera présidé par le comédien Hichem Mesbah et le concours parrainé par l'humoriste Kamel Abdat. Consulter : www.broshingevents.com/

ARTS

Arts plastiques: Grand prix Aïcha Haddad, jusqu'au jeudi 30 avril. Centre culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad), Alger.

COURT-METRAGE

Concours dans les villes africaines de Kaïna Cinéma et l'Institut pour la ville en mouvement, dans le cadre de son programme international Passages, espaces de transition pour la ville du 21e siècle. Ouvert le vendredi 30 janvier, cet appel à candidatures sera clôturé le mercredi 15 avril. Deux à trois projets par pays seront sélectionnés. Les ateliers de réalisation se tiendront entre mai et novembre 2015. L'année 2016 verra le début de la projection publique des courts, en présence du jury final, lors du colloque international Passages. Les courts-métrages seront diffusés entre 2016 et 2017.
Consulter le site : http://passages-ivm.com/fr/article/concours-de-courts-metrages-dans-les-villes-africaines
Contact : Habiba Djahnine, coordinatrice artistique du projet : djahninehabiba@hotmail.fr
Yuna Conan, chef de projet Passages, IVM : yuna.conan@vilmouv.com

BOXE/COUPE D'ALGÉRIE JUNIORS :

Les pugilistes de Béjaia s'illustrent à Oran

LES PUGILISTES de Béjaia se sont illustrés en finales de la coupe d'Algérie juniors de boxe, vendredi soir au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran, en s'adjugeant trois titres sur les dix mis en jeu. Toutes les victoires ont été arrachées aux points. Les combats ont été très disputés dans les différentes catégories, gratifiant le public d'un beau spectacle. Les concurrents ont montré beaucoup de punch et les combats ont été, dans l'ensemble, d'un bon niveau technique», ont estimé les spécialistes du noble art présents à Oran. Selon l'entraîneur national, Mourad Ouhib «cette compétition qui s'est déroulée, quatre jours durant, a été d'un niveau technique et physique «acceptable» permettant à certains boxeurs de montrer des capacités prometteurs susceptibles de leur ouvrir les portes de la sélection nationale. Certains combats ont été qualifiés de haut niveau, par les techniciens, surtout dans les catégories de moins 49 kg, 56kg, 60 kg et 81 kg. En prévision du championnat du monde 2016, prévu à Astana, capitale du Kazakhstan, plusieurs stages de préparation des éléments de la sélection nationale sont programmés dans plusieurs wilayas du pays, ainsi que des participations à des tournois à l'étranger, a-t-on indiqué. Le président de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Nabil Saadi a félicité les organisateurs pour la réussite de cet évènement sportif, où aucune protestation n'a été émise. Cette compétition de quatre jours, organisée par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne de boxe, a enregistré la participation de 94 boxeurs de 23 ligues de wilayas. Ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de trophées aux vainqueurs, en présence des membres de la Fédération algérienne de boxe et d'anciens boxeurs internationaux.

AFROBASKET TUNISIE 2015:

Les groupes dévoilés, l'Algérie en liste d'attente

LE TIRAGE au sort du championnat d'Afrique des nations de basket-ball (Afrobasket Tunisie: 2015) qui se tiendra du 19 au 30 août en Tunisie a été effectué samedi soir à l'Acropolium de Carthage.
Seize sélections disputeront l'Afrobasket. Le vainqueur sera qualifié aux Jeux Olympiques de Rio De Janiero en 2016. Sept pays dont l'Algérie, bénéficieront d'une invitation spéciale (wild-card) pour la compétition qui sera organisée à Hammamet et Nabeul. La désignation des bénéficiaires aura lieu le 9 mais prochain.

RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT:
Groupe A: Tunisie, Ouganda, Nigeria, wild-card 1
Groupe B: Angola, Mozambique, wild-card 2, Maroc
Groupe C: Egypte, Gabon, Mali, Cameroun
Groupe D: Côte d'Ivoire, Cap Vert, wild-card 3, Zimbabwe.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN (COA):

Les bilans morals et financiers adoptés à l'unanimité

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) qui a tenu son assemblée générale ordinaire samedi au siège de Mobilis à Bab Ezzouar (Alger), «a retrouvé son équilibre sur tous les plans», a indiqué son président Mustapha Berraf, devant les membres de l'AG.



«Aujourd'hui, le Comité olympique et sportif algérien se réjouit d'avoir retrouvé la situation effective et une sérénité qui lui permet de se consacrer entièrement à ses taches et missions», a notamment souligné le président de l'instance olympique algérienne, lors de la lecture des bilans (moral et financier) de l'exercice écoulé (2014) du COA, ainsi que le plan d'action pour l'année 2015. Après l'enregistrement de 30 millions DA de découvert lors de la dernière assemblée, le COA a réussi avec les efforts des uns et des autres, dont ses partenaires (publics et privés), a «rétablir la situation financière», ce qui «va nous emmener à mener des activités transversales et complémentaires à celles initiées par le mouvement, et plus généralement, à représenter le mouvement olympique dans toutes ses composantes», a expliqué M. Berraf devant les 52 membres présents à l'AG qui en compte 79. «Votre implication dans les travaux du mouvement olympique algérien est un investissement qui contribue indéniablement à la qualité des résultats obtenus, et nous permet ensemble de déterminer les évolutions nécessaires et les orientations à suivre en vue du développement des activités physiques et sportives en générale», a ajouté le président du COA. A la fin des travaux de l'AG ordinaire qui a adopté à l'unanimité les bilans présentés, le premier responsable du mouvement sportif algérien a appelé la famille olympique sportive algérienne a maintenir son «attachement indéfectible aux athlètes qui se préparent aux qualifications pour les Jeux Olympiques de Rio-2016, et les accompagner dans leur quête de l'aura olympique». Le président du COA n'a pas omis de rappeler à l'assistance la parfaite communion existant avec le ministère des Sports et les différentes Fédérations.
Il s'est félicité également du soutien de l'ensemble des partenaires du mouvement olympique algérien, offrant ainsi plus de visibilité dans la gestion et permet surtout de dégager des solutions permettant de booster le sport algérien. Outre les membres de l'exécutif du COA et des représentants des Fédérations olympiques et non olympiques, les travaux de l'AGO ont été rehaussés par la présence de plusieurs personnalités dont le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Noureddine Bedoui, le directeur général de la protection civile, le colonel Mustapha Lahbiri, Sid Ali Lebib (Ancien président du COA et ancien ministre de la jeunesse et des sports), Amar Addadi président du CIJM (Comité international des Jeux Méditerranéens) et Rachid Mekhloufi (membre de l'équipe de football du FLN).
Mme Bounemri (hand) et Oukazi (volley) nouveaux membres de l'assemblée générale
Mme Saliha Bounemri (handball) et Fatma Zahra Oukazi (volley-ball) sont les deux nouveaux membres de l'assemblée générale du Comité olympique et sportif algérien (COA), a annoncé samedi le président de l'instance olympique, Mustapha Berraf, lors de l'AG ordinaire tenue au siège de Mobilis à Bab Ezzouar (Alger). « En application des règlements et des statuts du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mme Bounemri et Fatma Zahra Oukazi deviennent membres à part entière de l'AG», a indiqué Berraf, à l'entame des travaux de l'AGO. Avec l'adhésion de ces deux personnalités du mouvement sportif algérien, l'assemblée du COA est composée de 81 membres. « J'ai toujours pris part aux évènements qu'organise le COA ici et là, en tant que participante. Aujourd'hui, j'ai été proposée par cette instance olympique pour mieux apporter ma contribution à ses activités dans mon domaine. Je suis contente que l'on fasse appel à mes compétences», a déclaré Mme Bounemri, ex-entraîneur national de la sélection féminine de handball. Souhaitant pouvoir contribuer dans l'action olympique et le sport algérien en général, Mme Bounemri, également maître de conférences à l'ISTS de Dely Brahim (Alger), ambitionne d'intégrer la commission des jeunes talents au niveau du COA. « Franchement, je souhaite apporter ma contribution dans la formation, le suivi et la prise en charge des jeunes talents, évidemment dans ma spécialité le handball de préférence». Concernant, Fatma Zahra Oukazi, absente à l'AGO, elle est internationale de volley-ball et évolue sous les couleurs du Groupement Sportif Pétroliers (GSP). Elle a été sacrée championne d'Afrique avec la sélection algérienne en 2009.

ORDRE DU MÉRITE OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN :

Mustapha Lahbiri, Nacéra Zaaboub et Mohamed Djouad décorés

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de la Protection civile, le Colonel Mustapha Lahbiri, ainsi que Nacéra Zaaboub (athlétisme) et Mohamed Djouad (ex président du MCA) ont été décorés de la médaille de l'Ordre du mérite olympique et sportif algérien (COA) samedi en marge de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de l'opérateur de téléphonie Mobilis à Bab Ezzouar (Alger). «Par cette distinction, nous rendons hommage à des acteurs du sport algérien qui ont dignement représenté l'Algérie à travers leurs parcours sportif et contribué au développement et l'épanouissement du sport de manière général», a indiqué le président du COA, Mustapha Berraf, ajoutant l'instance olympique «désire aujourd'hui reconnaître le mérite de ces personnalités pour, également, leur engament et abnégation au service de la nation». Pour sa part, le directeur général de la Protection civile, Mustapha Lahbiri a salué l'initiative du COA, en indiquant: « J'ai été décoré de plusieurs médailles, mais celle-ci me manquait beaucoup. J'ai formé beaucoup d'athlète qui ont réussi dans leur vie sportive. Je remercie le COA et tous ceux qui contribuent au développement du sport algérien, et je leur souhaite beaucoup de réussite». Le Colonel Lahbiri était un ancien président de la Fédération algérienne de tennis, comme il a dirigé plusieurs ligues régionales de la même discipline. De son côté, Nacera Zaâboub (heptathlonienne), qui a marqué de son empreinte l'athlétisme féminin algérien, arabe, africain, voire méditerranéen durant une quinzaine d'années, était très émue. «Je suis évidemment émue par cette distinction qui me va droit au coeur, surtout que je suis honorée chez moi, et je pense qu'il n' y a pas mieux que de recevoir une telle reconnaissance chez moi, en Algérie», a-t-elle souligné en recevant la médaillé des mains du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Noureddine Bedoui. La troisième personnalité sportive honorée, Mohamed Djouadi, est un ancien athlète et ex-président du MCA. Il n'a pu être présent, en raison d'un problème de santé. Il a été représenté par son fils qui a remercié, au nom de son père, le COA pour cet hommage rendu à Mohamed Djouad qui a consacré plus de 40 ans au service du sport algérien.

MC ALGER :

Le Doyen souhaiterait recevoir au stade du 05 juillet à partir de la saison prochaine



Le président du conseil d'administration du MC Alger , Abdelkrim Raissi, a clairement annoncé hier le vœux pour ne pas dire la décision des responsables du club de voir leur club effectuer son retour au stade du 05 Juillet.

Une décision collégiale et murement réfléchie qui devrait être accueillie avec beaucoup de satisfaction par le peuple du Mouloudia.»Après presque deux saisons de domiciliation au stade Omar Hamadi, la direction du club a émis le vœu de déménager au stade du 5 juillet, qui reste faut il le rappeler et le préciser notre fief historique. Nous allons adresser une demande officielle aux instances concernées a ce sujet . Notre demande de retrouver le temple du football national où le club a connu ses meilleurs moments de gloires est motivé aussi par les derniers propos de Mer ministre des Sports Mohamed Tahmi qui nous ont beaucoup rassurés et encouragés à aller vers cette démarche '' a dit le premier responsable du club algérois. Cette intervention du président du conseil d'administration du Mouloudia d'Alger, Ahmed Raissi intervient vingt quatre heures après celle du premier responsable de l'instance sportive en Algérie , Mohamed Tahmi, qui a laissé samedi que «le MCA pourra recevoir à nouveau au 5-Juillet après sa réhabilitation». La déclaration de Tahmi a été faite en marge d'une visite d'inspection au stade 5-Juillet pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux en prévision de la finale de la Coupe d'Algérie prévue le 1er mai prochain. Pour rappel le Doyen des clubs a été forcé en septembre 2013 de changer de domiciliation pour se retrouver à la fin au stade Omar Hamadi, après la fermeture du complexe olympique pour des raisons de travaux. L'actuel président du conseil d'administration des vert et rouge de la capitale dira en autres que le fait de retourner au stade du 5 juillet va permettre à l'équipe de résoudre plusieurs problèmes dont principalement le problème du terrain d'entraînement. Raissi a rappelé que le staff technique et les joueurs avaient toutes les difficultés à s'entraîner une fois sur une pelouse synthétique et une autre fois sur du gazon naturel». Un véritable handicap surtout pour les joueurs qui avaient la hantise des blessures sur le synthétique notamment. Enfin le boss du doyen n'a pas manqué de mettre en exergue les sacrifices des joueurs qui ont réussi avec le staff technique ces dernières semaines à redonner confiance aux supporters du club. L'équipe est actuellement sur une bonne dynamique surtout après les deux dernières victoires la première contre l'ES Sétif et la seconde à Tizi Ouzou face à la JS Kabylie. Deux succès de l'espoir qui ont fait déjà oublier une phase aller catastrophique et un bilan de 11 points en 15 matchs, le MCA a réussi à retrouver des sensations lors de la seconde partie de saison, empochant 19 points sur 27 possibles, à six journées de l'épilogue. Le Mouloudia qui a préféré faire l'impasse sur un nouveau stage bloqué pendant cette dernière trêve devra faire preuve encore plus de mobilisation pour réussir la passe de trois lors de son prochain match synonyme de big derby de la capitale le CR Belouizdad. Les camarades de Hachoud auront par la suite deux autres examens très difficiles à passer aussi face à deux autres a voisins et éternels rivaux , l'USM Alger et l'USM Harrach.

S. S.

USM Blida : Plusieurs joueurs dont un Burkinabé sur les tablettes

LE PRÉSIDENT de l'USM Blida (Ligue 2 algérienne de football) Mohamed Douidene, a affirmé que son club s'est penché déjà sur la saison prochaine en matière de recrutement, en ciblant plusieurs joueurs dont un attaquant Burkinabé. «Nous sommes à un pas d'effectuer notre retour en Ligue 1, après quatre années au purgatoire, chose qui nous a poussé à préparer la saison prochaine en prenant contact avec certains joueurs dont un attaquant international burkinabé que je préfère taire le nom pour le moment», a indiqué dimanche à l'APS le premier responsable du club de la ville des roses. L'USMB, reléguée en 2011, est bien partie pour effectuer son retour parmi l'élite. A cinq journées de l'épilogue, le club est solide leader avec 48 points. «La semaine dernière, j'étais au Maroc où j'ai assisté au match entre le Maroc et le Burkina (ndlr, 1-2). C'était une occasion pour moi de discuter avec cet attaquant burkinabé qui évolue au championnat de son pays. Il sera en fin de contrat, ce qui va faciliter son recrutement», a ajouté le président de l'USMB. Evoquant d'autres pistes, Douidene n'a pas écarté l'idée de voir des enfants du club à «l'image de Herbache (ASM Oran) et Rebih (CR Belouizdad) effectuer leur retour au bercail». Selon le président du club, la future stratégie du club consiste à placer «le maximum de joueurs formés au club dans l'équipe première», estimant que «cette mesure permettrait à l'USMB de puiser dans son réservoir pour aller en avant», a-t-il conclu.

APS

COUPE DE LA CAF :

Le Club Africain prochain adversaire de l'ASO Chlef

L'ASO, notre représentant en Coupe de la confédération africaine de football, s'est qualifié pour le prochain tour aux tirs au but aux dépens de Horaya Conakry en match retour des seizièmes de finale ce vendredi à Chlef. Les protégés de Benchouia, défaits à l'aller par la plus petite des marges à Bamako en raison du virus Ebola, ont pu refaire leur retard en début de seconde période grâce à leur défenseur central et buteur Naâmani avant de faire la différence aux tirs au but. Les Guinéens, bien que privés de deux titulaires, ont abordé le match avec une certaine détermination dans le but de faire la décision dès les premières minutes mais ne parvinrent pas à trouver la faille. Les camarades de Zaoui réagissent rapidement en faisant preuve d'une meilleure organisation avant de concrétiser leur avance au tableau d'affichage en seconde période. A noter la bonne prestation du dernier rempart, Salhi, qui a évité une égalisation certaine à son équipe avant de se distinguer dans l'exercice des tirs au but. Au prochain tour, l'ASO Chlef sera opposée au Club Africain, une grosse pointure au riche palmarès qui sera privée de l''international algérien, Abdelmoumen Djabou, sous le coup d'une suspension de six matchs. Le match aller est prévu le 19 avril en cours à Chlef, tandis que le retour aura lieu deux semaines après à Tunis.

LIGA SAGRES PORTUGAISE :

10e but de la saison pour Islam Slimani

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football) a signé samedi soir son dixième but de la saison, lors du match en déplacement à Paços Ferreira (1-1), dans le cadre de la 27e journée du championnat portugais de football. Après s'être vu refuser un but de la tête à la 7e minute pour une position d'hors jeu, Slimani (26 ans) a réussi à ouvrir la marque à la demi-heure du jeu du pied droit, sur un service de Nani (30'). A l'issue de ce résultat, le Sporting Lisbonne stagne à la 3e place au classement de la «Liga Sagres» avec 57 points, à onze longueurs du leader, Benfica Lisbonne, vainqueur à domicile samedi face à Nacional Madeira (3-1).. Il est convoité par le club allemand de Schalke 04, qui serait prêt à débourser 12 millions d'euros pour engagé l'été prochaine l'actuel meilleur buteur du Sporting. Le joueurs algérien venait de prendre part avec l'équipe nationale au stage effectué à Doha du 23 au 31 mars, avec deux matchs amicaux au menu, face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1), mais sans parvenir à inscrire le

FOOTBALL : UN MATCH EN HOMMAGE À L'EX JOUEUR DU WA TLEMCEN, NAIR SEDDIK

LE COMPLEXE sportif Akid-Lotfi de Tlemcen a abrité, samedi, un match en football en hommage à l'ex joueur du WA Tlemcen Nair Seddik, qui souffre d'une longue maladie. Organisée par l'association «Génération en or du WAT», cette rencontre a regroupé d'anciens joueurs du WAT et de l'Ouest du pays, selon le président d'association, M. Mansour Benaddou. Cet hommage est rendu à Nair en reconnaissance à son rôle dans les rangs du WAT, pour faire plaisir à ses fans et prouver que l'association ne l'a pas oublié, a-t-il indiqué. Cette rencontre précède un autre jubilé de trois anciens joueurs stars du WAT, qui sera organisé prochainement par l'association «Génération en or».

Nair Seddik a favorablement accueilli cette initiative la considérant comme un très bon geste de l'association et des supporters de l'équipe et une opportunité pour rencontrer d'anciens coéquipiers et joueurs de son époque. Ce talentueux joueur a évolué au sein du WAT comme attaquant depuis des années jusqu'en 1988 et s'est illustré par sa vivacité et sa technique. Il s'est consacré ensuite à l'entrainement des catégories jeunes de l'équipe du WAT.

TOURNOI À LA MÉMOIRE DE MOHAMED ZAOUED À TISSEMSILT

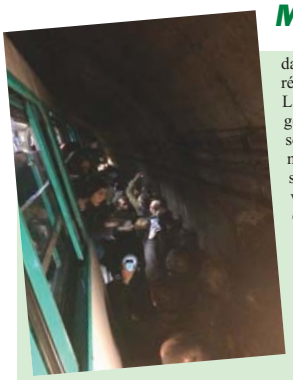
L'OFFICE du parc omnisports (OPOW) chahid Djillali- Bounaama» de Tissemsilt abrite un tournoi régional à la mémoire du joueur défunt Zaoued Mohamed dit Riva, sous le slogan «Non à la violence, oui à l'esprit sportif». Cette manifestation, organisée depuis vendredi soir par l'association sportive «Riva sport» en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes et L'OPOW, regroupe des anciens joueurs du MC Oran, ASM Oran, NA Hussein Dey, CR Belouizdad et le WAB Tissemsilt. Le défunt Mohamed Zaoued dit Riva (1948-2011) fut l'un des meilleurs joueurs de football de la ville de Tissemsilt

UN BOXEUR FAIT TOMBER SON TÉLÉPHONE DE SON SHORT EN PLEIN COMBAT



AINSI va notre époque: difficile de se séparer, même pour quelques minutes, de son téléphone portable. Cette addiction a provoqué une première lors d'un combat de boxe. Marvi «PapiGallo» Jones avait gardé son smartphone avec lui sur le ring pour affronter Ramon Luis Nicolas. Mais après quelques secondes, l'appareil est tombé de son short. L'arbitre a dû interrompre le match pour ramasser le téléphone. Marvi Jones a finalement perdu. Il raconte à TMZ Sport la raison de sa défaite. Il ne pouvait s'arrêter de penser: «Mec, t'as fait tomber ton téléphone… en direct à la télévision!»

LES PASSAGERS DU MÉTRO DÉCOUVRENT LES SOUTERRAINS MALGRÉ EUX



VOICI UNE PANNE électrique dont ils se seraient bien passé. La semaine dernière, des passagers de la ligne 3 du métro parisien ont eu la malchance de devoir rester bloqués dans leur rame près de deux heures durant. Pire encore: les agents de la RATP n'ont pas eu d'autre choix que de faire évacuer directement les passagers depuis le souterrain. S'en est suivie une randonnée aussi insolite qu'imposée, dans le noir le plus complet du réseau de transport parisien.
La RATP explique qu'«un dégagement de fumée est survenu sous une voiture située au niveau de la station Malesherbes sur la ligne 3 à 18h42, vendredi 27 mars. La ligne a dû être mise hors tension entre les stations Malesherbes et Pereire afin de permettre l'intervention du conducteur sur la voiture concernée. Le trafic a été rétabli vers 19h40 avant d'être une nouvelle fois interrompu à 19h44 (...) Plusieurs voyageurs, présents dans des trains sous tunnel, ont tiré le signal d'alarme : sept trains au total ont été évacués. Le trafic a repris à 21h18.»
La toile et les réseaux sociaux se sont ensuite occupés de diffuser copieusement l'anecdote. L'occasion était, en effet, trop belle pour les passagers d'immortaliser puis de partager cette promenade impromptue dans le réseau ferré. Une visite guidée de la RATP côté coulisses... On les envierait presque.

A 14 ans, il écoule 9.000 euros de faux billets



SES PARENTS pensaient sans doute qu'il faisait sagement ses devoirs dans sa chambre. Sauf que le garnement, à la tête bien remplie, était en train de monter une vaste arnaque par le biais d'Internet.Un adolescent de 14 ans a été placé en garde à vue à Montélimar, dans la Drôme, où il réside. Selon Le Dauphiné Libéré, le collégien est soupçonné d'avoir écoulé 450 faux billets de 20 euros auprès des commerçants de la ville. Soit un préjudice total de 9.000 euros.
Tout est parti d'Internet. L'adolescent commence par se procurer des listes d'adresses mails. Se faisant ensuite passer pour Netflix, fournisseur de séries télévisées à la demande, il récupère alors les données bancaires des «clients», un peu naïfs.Le gamin se rend ensuite sur le «darknet», réseau clandestin, afin d'échanger avec d'autres fraudeurs les données qu'il vient de récolter, contre de l'argent virtuel. Mais l'adolescent ne s'arrête en si bon chemin.
C'est à ce moment-là qu'il entre en contact, toujours par le biais de sites frauduleux, avec des revendeurs de fausse monnaie.

EMPORTÉS PAR LE VENT EN HAUT D'UN GRATTE-CIEL



GROSSE FRAYEUR pour deux laveurs de vitre chinois qui ont été emportés par le vent alors qu'ils se trouvaient en haut d'un gratte-ciel. Ces deux employés étaient en train de laver les vitres du Shanghai World Financial Center, un gratte-ciel haut de 101 étages, lorsque le vent s'est levé brusquement. La nacelle sur laquelle ils se trouvaient s'est alors mise à tourbillonner dans tous les sens au grand dam de ces laveurs de vitre qui ont eu la plus grosse frayeur de leur vie. Il faut dire qu'ils se trouvaient à plus de 400 mètres de hauteur. Une expérience renversante dont ils se seraient bien passés. Par chance, ils s'en sont toutefois sortis indemnes.

Le saviez-vous

EN 2011, UNE FEMME DE 75 ANS A COUPÉ L'INTERNET DANS TOUTE L'ARMÉNIE !



Une géorgienne âgée de 75 ans a provoqué une coupure d'Internet d'une journée dans toute l'Arménie en 2011, en effet, la femme qui a été surnommée la « hackeuse à la bêche » a sectionné un câble de fibres optiques dans le village de Ksani, en Géorgie, lorsqu'elle était en train de chercher du contenu dans de vieux câbles pour après le revendre. Le câble de fibres optiques, qui provient de la Bulgarie vers la Géorgie et que la femme a coupé accidentellement, est chargé d'alimenter non seulement la Géorgie mais aussi l'Arménie en , et puisque la femme a sectionné ce câble dans une région frontalière entre la Géorgie et l'Arménie, c'est cette dernière qui a subi les conséquences.
Cet incident extrêmement rare a suscité la stupéfaction de tous les responsables et dirigeants des fournisseurs, puisque ce type de câble est très difficile à trouver et à endommager. La femme qui a risqué 3 ans de prison, a été libérée en raison de son âge avancé.

A 82 ANS, IL COURT L'UNE DES COURSES LES PLUS DIFFICILES AU MONDE



JOSEPH LE LOUARN, 82 ans, est prêt. Dimanche, il s'élancera pour courir le Marathon des Sables. Cette course de 250 km dans le désert marocain, sous plus de 40 degrés, en totale autonomie, est réputée pour être l'une des plus difficiles au monde. Mais l'octogénaire s'est préparé depuis plusieurs semaines en avalant les kilomètres, et en passant quelques heures dans la salle de gym.
Il sera une fois encore le doyen de cette 30e édition du Marathon des Sables. «Le jardin? Cela ne m'intéresse pas. Les jeux de cartes non plus», témoigne à France Info l'infatigable coureur. «On le surveille un peu plus que les autres, c'est logique, reconnaissait déjà le directeur de la course en 2012 à 20 Minutes. «En course, on se passe des petits appels radios avec le médecin. Joseph est passé? Oui, tout va bien, il continue». «Je pratique la course à pied à mon niveau. Je ne cherche pas à être champion, indiquait-il alors. «Avec une bonne activité physique, on garde les idées claires et on chasse Alzheimer. En fait, je conserve mon endurance, sachant que d'année en année, j'avance plus lentement.»

Surface 3, la nouvelle tablette Windows de Microsoft

Microsoft vient de dévoiler un nouveau modèle dans sa gamme de tablettes tactiles sous Windows 8.1. Après la Surface Pro 3, la Surface 3 est un modèle plus orienté vers le grand public. Elle est disponible en précommande et sera livrable à partir du 7 mai à partir de 600 euros.

Microsoft a dévoilé Surface 3, une tablette plus fine, plus légère et plus abordable que la Surface Pro 3. Là aussi accompagnée de son clavier amovible, elle se veut une alternative aux classiques ordinateurs portables. Elle sera disponible en France le 7 mai 2015 à partir de 599 euros.
Moitié notebook, moitié tablette, la Surface 3 fonctionne sous Windows 8.1 (avec une mise à jour gratuite prévue vers Windows 10 durant l'été 2015) et comprend la suite d'applications Office accompagnée en bonus de 1 To d'espace de stockage sur OneDrive et de 60 mn d'appels par mois offerts sur Skype. À la fois fine (8,7 mm) et légère (622 g), cette tablette dispose d'un écran de 10,8 pouces et d'une autonomie annoncée de 10 h en lecture vidéo.
Surface 3 peut s'accompagner de nombreux accessoires, à commencer par un clavier Type Cover (149 euros), un stylet Surface Pen (49,90 euros) ou encore une station d'accueil (229 euros).



Une version plus abordable de la Surface Pro 3

Historiquement, la sortie de la première tablette Surface a coïncidé avec celle de Windows 8 en octobre 2012. Il s'agissait alors d'une tablette de 10,6 pouces, équipée d'un processeur Nvidia, d'au moins 32 Go de mémoire interne, le tout fonctionnant sous Windows RT (une version allégée de Windows 8) et contenant déjà la suite Office Home & Student. La tablette se voulait déjà hybride puisqu'elle pouvait être couplée à un clavier souple faisant également office de protection de l'écran (Touch Cover). Suivra une version « Pro » sous Windows 8.
Équipées respectivement des nouveaux systèmes d'exploitation Windows RT 8.1 et Windows Pro 8.1, Surface 2 et Surface Pro 2 sont quant à elles apparues en 2013. Un an plus tard, Microsoft n'a pas hésité à présenter sa Surface Pro 3 comme une réelle alternative aux ultra-portables et notamment au MacBook Air, aussi bien dans ses présentations aux journalistes que dans ses publicités comparatives. Son écran HD de 12 pouces, son processeurs Intel nouvelle génération et son poids plume participent à la sensation de disposer avec ce terminal d'un véritable ordinateur. Son prix peut néanmoins rebuter puisque la Surface Pro 3 s'affiche, sans clavier, de 799 à euros à 1.849 euros.

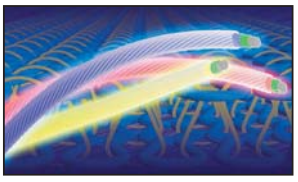
Des robots-insectes pour inventer l'usine du futur



AVEC ses robots-fourmis et ses papillons bioniques, l'entreprise allemande Festo veut concevoir l'usine de demain... Car les solutions matérielles et logicielles mises en œuvrent avec ces prototypes pourraient permettre de concevoir des systèmes industriels automatisés.
L'usine du futur existe-t-elle déjà, cachée dans les extraordinaires facultés de certains animaux et insectes? Festo en est convaincu. Cette entreprise allemande développe des systèmes d'automatisation et de robotique en s'inspirant du biomimétisme. Pour concevoir de nouvelles applications, la société créée des prototypes d'animaux et d'insectes qui lui servent de plateformes pour développer des solutions techniques inspirées de la nature. On lui doit notamment la libellule BionicOpter, le BionicKangaroo ou encore cet étonnant bras robotisé FlexShapeGripper dont le système de préhension d'une grande délicatesse est directement inspiré de langue du caméléon. Les fourmis et leur organisation sociale complexe ont nourri le tout dernier projet de Festo nommé BionicANTs.
Ces fourmis bioniques sont des petits bijoux de technologie. Leur corps fabriqué à l'aide d'une imprimante 3D est bardé de capteurs. Une caméra 3D stéréo sert de système de vision pour les déplacements et la détection des objets. Les pattes ainsi que les mandibules sont faites en céramique piézo-électrique. Elles sont actionnées par des transducteurs de flexion qui offrent un contrôle précis et consomment peu d'énergie. Sous l'abdomen se trouve un capteur optique, comme celui utilisé par les souris d'ordinateur, qui permet au robot de déterminer sa position.
Grâce à des algorithmes de contrôle, les BionicANTs sont capables d'accomplir des tâches en répliquant le comportement coopératif de leurs modèles vivants. Par exemple, on les voit se répartir le travail pour transporter une charge volumineuse, une fourmi bionique poussant l'objet tandis qu'une autre le tire à l'aide de ses mandibules robotisées. Chaque BionicANT dispose de 40 minutes d'autonomie après quoi elle se dirige automatiquement vers la station de charge à laquelle elle se connecte avec ses antennes métalliques.

UNE FIBRE INTELLIGENTE POURRAIT PERMETTRE DE TISSER DES VÊTEMENTS LUMINEUX

DES CHERCHEURS de l'université Fudan, à Shanghai, ont mis au point une fibre composée de cellules électrochimiques, les Plec. La matière est suffisamment fine pour être tissée. Cela pourrait ouvrir la voie à la fabrication industrielle de tissus pour la création de vêtements lumineux et d'autres objets connectés.
Dans un avenir peut-être pas si lointain, nos vêtements pourront s'illuminer, changer de couleur à la demande et diffuser des notifications lumineuses envoyées par un smartphone ou tout autre objet connecté. C'est la perspective qu'ouvrent les travaux d'une équipe de chercheurs de l'université de Fudan, à Shanghai, en Chine, et de l'université de Californie à Los Angeles, aux États-Unis (UCLA). Dans un article publié par la revue Nature Photonics, ils présentent un concept de fibre lumineuse si fine et souple qu'elle pourrait être incorporée dans un tissu.

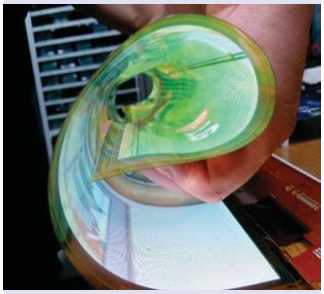


Ce matériau qui ne mesure qu'un millimètre d'épaisseur est composé de cellules polymères électrochimiques émettrices de lumière (Plec, polymer light-emitting electrochemical cells). Elles fonctionnent sur le même principe que les Oled (diodes électroluminescentes organiques) avec deux électrodes métalliques connectées à un semi-conducteur organique électroluminescent. Mais la principale différence est que, contrairement aux Oled, les Plec fonctionnent mieux à faible puissance car elles utilisent des matériaux moins sensibles à l'air. Ceci permet d'envisager la fabrication de tissus lumineux basse consommation qui pourraient, par exemple, être alimentés par des systèmes de récupération d'énergie liés aux mouvements du corps ou bien de l'énergie solaire.

Une structure nanométrique à plusieurs couches

La fibre Plec se compose d'un fil d'acier enrobé de nanoparticules d'oxyde de zinc, d'un polymère électroluminescent à base de sels, le tout recouvert d'une couche transparente de nanotubes de carbone. Le résultat est un matériau suffisamment flexible pour pouvoir être tissé. Pour le moment, les prototypes mis au point peuvent émettre de la lumière bleue ou jaune sur la totalité de leur surface mais les chercheurs indiquent que d'autres couleurs sont envisageables. Par ailleurs, le processus de fabrication est suffisamment simple pour convenir à une éventuelle production industrielle.

BIONANOTECHNOLOGIES : DES ÉCRANS FLEXIBLES À BASE D'ADN



Écrans de télévision ou d'ordinateurs, smartphones, tablettes : aujourd'hui les affichages électroniques sont partout et les utilisateurs attendent des dispositifs portables toujours plus pratiques. Pour répondre à cette demande, des chercheurs israéliens ont trouvé une solution originale reposant sur la bionanotechnologie. Ils ont en effet assemblé des molécules hybrides peptides-ADN pour former des structures en double hélice.
Dans un article publié dans Nature Nanotechnology, des chercheurs de l'université de Tel Aviv (Israël), proposent de développer un nouveau type d'écrans qui soient à la fois minces, légers, transparents, pliables et respectueux de l'environnement. Ils seraient réalisés à base d'une structure hybride ADN/peptide. En effet, les écrans classiques sont constitués de plusieurs couches de matériaux rigides. L'idée des chercheurs israéliens est d'exploiter le potentiel de la bionanotechnologie pour émettre toute la gamme des couleurs dans une unique couche de matériau pliable. De quoi réduire de manière importante, les coûts de production.
Rappelons que l'objectif de la bionanotechnologie est de construire des objets inertes à partir de composés propres au vivant ou même d'organismes vivants. Les peptides et l'ADN font partie du bagage chimique de toute cellule vivante. C'est pourquoi ils intéressent la bionanotechnologie qui propose de les utiliser pour créer de nouveaux systèmes présentant des propriétés hors de portée de matériaux inorganiques comme les plastiques ou les métaux. Ainsi, l'ADN peut, par exemple, être utilisé non pas comme porteur d'un code génétique mais plutôt comme un fil de construction. Malléable à souhait, il peut en effet servir de guide pour créer des objets à l'échelle nanométrique.
Dans un article publié dans Nature Nanotechnology, des chercheurs de l'université de Tel Aviv (Israël), proposent de développer un nouveau type d'écrans qui soient à la fois minces, légers, transparents, pliables et respectueux de l'environnement. Ils seraient réalisés à base d'une structure hybride ADN/peptide. En effet, les écrans classiques sont constitués de plusieurs couches de matériaux rigides. L'idée des chercheurs israéliens est d'exploiter le potentiel de la bionanotechnologie pour émettre toute la gamme des couleurs dans une unique couche de matériau pliable. De quoi réduire de manière importante, les coûts de production.
Rappelons que l'objectif de la bionanotechnologie est de construire des objets inertes à partir de composés propres au vivant ou même d'organismes vivants. Les peptides et l'ADN font partie du bagage chimique de toute cellule vivante. C'est pourquoi ils intéressent la bionanotechnologie qui propose de les utiliser pour créer de nouveaux systèmes présentant des propriétés hors de portée de matériaux inorganiques comme les plastiques ou les métaux. Ainsi, l'ADN peut, par exemple, être utilisé non pas comme porteur d'un code génétique mais plutôt comme un fil de construction. Malléable à souhait, il peut en effet servir de guide pour créer des objets à l'échelle nanométrique.

Questions ? Réponses !

CANCER INFANTILE ET CANCER D'ADULTE : QUELLE DIFFÉRENCE ?



Les cancers infantiles sont rares. Environ 2.000 nouveaux cas chez l'enfant et l'adolescent sont dénombrés chaque année en France. Sont-ils différents des cancers chez l'adulte ?

Une guérison plus importante chez les enfants

Ils diffèrent des cancers de l'adulte par leur apparence et leur vitesse de croissance. Chez les enfants, les cancers les plus fréquents sont :
•cancer du sang et de la moelle osseuse ;
•cancer du tissu lymphatique ;
•cancer du cerveau ;
•cancer du système nerveux ;
•cancer des muscles ;
•cancer des reins ;
•cancer des os.

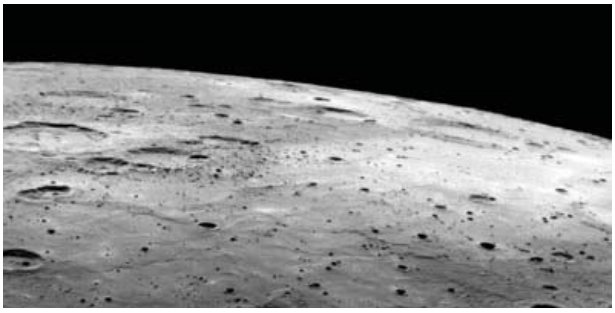
Chez les adultes, les organes les plus touchés sont la peau, le sein, la prostate, le poumon, l'intestin, la vessie et le côlon. Par ailleurs, l'espoir de guérison est beaucoup plus grand chez l'enfant. La Ligue contre le cancer considère que 70 % à 80 % des enfants et des adolescents atteints de cancer guérissent.

MERCURE :

L'impact des comètes expliquerait sa couleur sombre

Pourquoi la surface de Mercure est-elle plus sombre que celle de la Lune alors qu'elle ne le devrait pas ? Une équipe de planétologues pense avoir trouvé une réponse possible. Elle se trouverait au niveau de la matière cométaire, riche en carbone, qui bombarde la surface de Mercure depuis des milliards d'années.

Selon Constantin Tsiolkovski, la Terre est notre berceau. On pourrait dire que le Système solaire est notre maison. Notre curiosité nous pousse à l'explorer, peut-être dans l'espoir d'en apprendre plus sur nous-mêmes et de savoir d'où nous venons. L'un des corps célestes qui fait l'objet de notre attention, à part Pluton ou Cérès, est la planète Mercure. Un peu plus grande que la Lune, elle lui ressemble beaucoup. Toutefois, lorsque les planétologues l'ont étudié d'un peu plus près, ils sont tombés sur une énigme.
Elle a commencé lorsqu'ils ont constaté que la surface de Mercure était bien plus sombre que celle de la Lune. Dans le cas de notre satellite naturel, nous savons qu'une partie de sa noirceur est due à l'action combinée des particules du vent solaire et des micrométéorites. Cela conduit à la formation de nanoparticules ferreuses sombres qui saupoudrent sa surface. Les mêmes processus devraient se produire avec Mercure mais des analyses spectrales ont montré que ces nanoparticules étaient présentes en quantité bien plus faible. Quelle pouvait être la nature de l'agent responsable de la couleur si sombre de Mercure ?
Une équipe de chercheurs pense avoir trouvé la clé de l'énigme et vient de publier un article dans Nature Geoscience à ce sujet. On avait oublié les comètes. Elles sont nombreuses à foncer en direction du Soleil et à pénétrer dans le Système solaire interne comme le montrent des images prises par Soho. Elles se fragmentent alors souvent. Or, selon certaines estimations, la composition de la poussière



cométaire pourrait grimper jusqu'à 25 % de carbone et serait en moyenne de 18 %. Se pourrait-il qu'un flux de particules carbonées aussi important ait atteint la surface de Mercure ?

Des impacts de météorites simulés en laboratoire

Pour en avoir le cœur net, la planétologue Megan Bruck Syal a modélisé ce flux de matériau cométaire. Elle est arrivée à la conclusion qu'après plusieurs milliards d'années, 3 à 6 % de la surface de Mercure pouvait être constituée de carbone. Cependant, pour pouvoir affirmer que ce flux était responsable de la couleur noire observée, il a fallu aller un cran plus loin dans les investigations. Avec des collègues, la chercheuse a alors entrepris d'utiliser le célèbre Ames Vertical Gun Range. Il s'agit d'une sorte de canon mis au point pendant le programme Apollo pour étudier la formation des cratères lunaires. Il peut projeter des projectiles jusqu'à des vitesses de l'ordre de 7 km/s dans divers matériaux. Pour simuler le comportement des matériaux carbonés présents dans les fragments cométaires heurtant la surface de Mercure, du sucre a été utilisé dans la constitution de projectiles qui ont été projetés sur des matériaux simulant les basaltes lunaires.
Les expériences ont montré que les pressions et les températures réalisées lors des impacts simulés provoquaient la formation de particules de carbone amorphe similaires à de la suie et même du graphite et des nanodiamants, des composants stables dans les conditions régnant à la surface de Mercure. Surtout, ces composants carbonés se mélangent avec le matériau de la cible de sorte que la quantité de lumière qu'il renvoie est réduite de 5 % et devient comparable à celle mesurée sur Mercure. Toutefois, pour vraiment valider ce scénario, il faudrait probablement allez sur la planète.

La modification facile du génome humain inquiète des chercheurs

UNE TECHNOLOGIE RÉCENTE, appelée CRISPR-Cas9, facilite la modification des génomes. Appliquée aux embryons humains, elle permettrait de corriger des « défauts » génétiques. La communauté scientifique s'en émeut dans un article qui soulève des questions éthiques.
Du nom de CRISPR-Cas9, cette nouvelle technique simple et peu coûteuse est en train de révolutionner le génie génétique. CRISPR-Cas9 trouve son origine dans un système immunitaire bactérien : il permet à la cellule de reconnaître la séquence d'un virus et de couper l'ADN contenant la séquence pour détruire le virus s'il infecte à nouveau la cellule. La protéine bactérienne est guidée par un ARN qui cible une séquence particulière d'ADN.
En 2012, Jennifer Doudna et la Française Emmanuelle Charpentier ont adapté ce système au génie génétique : il est désormais possible de couper la séquence d'ADN de son choix en changeant l'ARN qui guide la protéine. Pour utiliser cette méthode, les scientifiques doivent fabriquer un ARN qui corresponde à la séquence d'ADN à couper. Attaché à la protéine bactérienne Cas9, l'ARN se lie à sa séquence d'ADN et Cas9 coupe l'ADN à cet endroit. La cellule essaie alors de réparer la coupure mais souvent avec des imperfections, d'où une inactivation du gène. Pour changer le gène, il suffit d'incorporer dans la cellule un morceau d'ADN similaire à celui qui a été coupé, mais contenant la « bonne » séquence.



Ce système inspiré des bactéries permet des modifications dans l'ADN de plantes et d'animaux et crée des animaux génétiquement modifiés de manière plus aisée qu'auparavant. Des scientifiques chinois ont aussi pu obtenir des singes avec des changements dans deux gènes. Prochaine étape : l'Homme ?

CRISP-Cas9 facilite la modification de l'ADN d'un génome

La technique pourrait permettre de corriger certains gènes responsables de maladies humaines, soulevant ainsi de nombreuses questions éthiques. Dans un article paru dans Science, un collectif de 18 chercheurs appelle à la prudence s'agissant de la modification de lignées germinales humaines ; ils demandent que l'utilisation de CRISPR-Cas9 pour la manipulation du génome humain fasse l'objet d'un débat.
Parmi ces 18 chercheurs se trouve David Baltimore, prix Nobel de Médecine : « Nous voulons avertir les gens que c'est désormais facile ». Si les essais cliniques sont bien encadrés aux États-Unis et en Europe, dans d'autres pays, où la réglementation est plus laxiste, des dérives seraient à craindre. Les scientifiques demandent donc qu'il y ait un moratoire sur les applications cliniques.
La manipulation des cellules germinales humaines, qui fournissent ovocytes et spermatozoïdes, permettrait des modifications génétiques transmissibles à la descendance. Au-delà de la question éthique de la manipulation du génome humain, la technique pourrait comporter des risques à cause de coupures indésirables dans le génome. Le risque d'erreurs et les conséquences sur l'individu sont inconnus.

Les volcans influencent le climat de l'Atlantique nord

En réfléchissant les rayons du soleil, les particules émises lors d'éruptions volcaniques majeures refroidissent l'atmosphère et ont un effet direct sur l'atmosphère mais assez bref, deux à trois ans. Pourtant, elles modifient pendant plus de 20 ans la circulation océanique de l'Atlantique nord, laquelle module le climat européen. C'est ce que viennent de découvrir des chercheurs du CNRS, de l'IRD, du CEA et de Météo France en combinant, pour la première fois, des simulations climatiques, des mesures océanographiques récentes et des informations issues d'archives naturelles du climat.

L'océan Atlantique est le siège de variations de la température de surface qui s'étendent sur plusieurs décennies et qui influencent le climat de l'Europe. Cette variabilité lente est due à des modifications de la circulation océanique, qui relie les courants de surface aux courants profonds, et qui transporte la chaleur depuis les tropiques jusqu'aux mers de Norvège et du Groenland. Cependant, sa cause reste mal connue. Afin d'en décrypter les mécanismes, des chercheurs du CNRS, de l'IRD, du CEA et de Météo France ont tout d'abord utilisé des informations couvrant le dernier millénaire et issues d'archives naturelles du climat. Ainsi, l'étude de la composition chimique de l'eau des carottes de glace du Groenland permet d'y estimer les changements passés de température.

Ces données montrent le lien étroit entre la température de surface de l'océan Atlantique et la température de l'air au-dessus du Groenland, et révèlent que la variabilité du climat dans cette région est un phénomène périodique dont certains cycles ou oscillations durent environ vingt ans. En utilisant des simulations numériques de plus de vingt modèles de climat différents, les chercheurs ont également mis en évidence que des éruptions volcaniques majeures, comme celle de l'Agung, en Indonésie en 1963, ou du Pinatubo, aux Philippines, en 1991, pouvaient modifier en profondeur la circulation océanique de l'Atlantique nord.

Les courants océaniques s'accélèrent 15 ans après une éruption

En effet, les grandes quantités de particules émises par ces éruptions vers la haute atmosphère réfléchissent une partie du rayonnement solaire par un effet similaire à celui d'un parasol, ce qui entraîne un refroidissement du climat à la surface de la Terre. Ce refroidissement, qui ne dure que deux à trois ans, provoque alors une réorganisation de la circulation océanique dans l'océan Atlantique nord. Quinze ans environ après le début de l'éruption, cette circulation s'accélère, puis ralentit au bout de vingt-cinq ans, et accélère à nouveau trente-cinq ans après. Les éruptions volcaniques semblent ainsi fonctionner, sur la circulation océanique de l'Atlantique nord, à la manière d'un pace-maker qui met en route une variabilité sur vingt ans.

Les scientifiques ont confirmé ces résultats publiés dans Nature Communications, en les comparant avec des observations de la salinité océanique, facteur déterminant pour la plongée des eaux et donc de la circulation océanique. Ils ont décelé, dans les simulations numériques et dans ces observations océanographiques modernes, des variations similaires au début des années 1970 et 1990 liées à l'éruption du volcan Agung. Grâce à des observations issues de carottes de glace groenlandaises, à des observations effectuées sur des coquillages bivalves, âgés de plus de cinq cents ans et vivant au nord de l'Islande, et à une simulation du climat du dernier millénaire, les chercheurs ont systématiquement identifié une accélération de la circulation océanique quinze ans après cinq éruptions volcaniques ayant eu lieu il y a plusieurs centaines d'années.

Enfin, les chercheurs ont mis en évidence les interférences produites par les trois dernières éruptions volcaniques majeures, Agung en 1963, El Chichon, au Mexique en 1982 et Pinatubo en 1991, expliquant pour la première fois la variabilité récente des courants de l'océan Atlantique nord. Ils concluent qu'une éruption majeure dans un futur proche pourrait avoir une incidence pendant plusieurs décennies sur les courants de l'océan Atlantique nord et donc sur la capacité à prévoir la variabilité du climat européen. Ils souhaitent désormais consolider ces résultats en multipliant les sources de données, notamment en paléoclimatologie.

la pollution de l'air à Paris et à Lyon reste élevée

UNE ONG européenne, le BEE, a classé 23 villes de l'Union à l'aune de la pollution atmosphérique. Paris et Lyon font pâle figure, à cause de taux élevés de particules fines et de dioxyde d'azote. L'organisation ne donne pas toutes les causes de ces différences entre les cités, parmi lesquelles Zurich est en tête.

Le maintien d'une forte pollution aux particules fines vaut à Paris de stagner en médiocre position parmi 14 capitales européennes dans un classement des politiques de protection de la qualité de l'air rendu public mardi par le Bureau européen de l'environnement (BEE). Sur l'ensemble des mesures de qualité de l'air prises dans le domaine des transports, la capitale française se classe au 6e rang, ex æquo avec Helsinki et Londres. Elle gagne une place par rapport au précédent classement de 2011.

Mais elle perd du terrain en matière de réduction des émissions, avec des concentrations de particules fines (PM10) et de dioxyde d'azote (NO2) qui restent « supérieures aux seuils réglementaires européens, et sans aucune trajectoire de réduction prévisible », selon le communiqué du BEE.

« Aucune réglementation contraignante n'est en place concernant les émissions polluantes des engins de chantiers, dont la majorité fonctionne au diesel et qui émettent 15 % des NO2 et 5 % des PM10 en ville », relève l'ONG. Selon elle, Paris doit aussi accélérer la modernisation de ses véhicules municipaux et de transports publics.

« Il faudra sans doute attendre la mise en œuvre » du plan antipollution pour voir si Paris « rattrape son retard sur ses consœurs européennes », note le BEE.

Parmi les capitales examinées, sur un total de 23 villes européennes, Copenhague arrive en tête, suivie de Vienne et Stockholm, tandis que Rome et Lisbonne ferment la marche avec Luxembourg, bonne dernière pour être « presque entièrement dédiée à la voiture ».

Lyon chute de la 5e à la 12e place, à cause, elle aussi, des concentrations de PM10 et NO2 dépassant les seuils réglementaires. L'ONG a établi ce classement en évaluant la réalité des réductions d'émissions et la qualité des mesures prises (restrictions de circulation, transports publics, incitations économiques et promotion de solutions de mobilité durable).

Globalement, « les villes ont progressé dans la réduction des émissions de PM10.

En revanche, les résultats concernant le dioxyde d'azote sont nettement moins encourageants », faute d'une « boîte à outils efficace » à la disposition des villes.

2 TERMITES DESTRUCTEURS FORMENT DES SUPER ESSAIMS

Les deux espèces de termites les plus dévastatrices au monde se sont hybridées, formant des super essaims qui se reproduisent deux fois plus vite que leurs parents. La Floride est la première menacée.

On dirait un scénario de série Z, sauf qu'il est tiré de la respectable revue scientifique PLOS one. Deux envahisseurs venus d'Asie il y a une trentaine d'années, "soit les deux espèces de termites les plus dévastateurs au monde, ont fini par s'hybrider", donnant naissance à des essaims monstrueux qui menacent de ravager la Floride, alertent des chercheurs de l'université de Floride, à Fort Lauderdale. Pire, ces termites "véloces", "qui se reproduisent deux fois plus vite que leurs parents, pourraient à terme envahir d'autres États", estime Thomas Chouvenc, spécialiste d'entomologie urbaine formé à l'université de Bourgogne. Et ce sont les activités humaines qui ont favorisé l'éclosion de cette super termite.

Les deux espèces parentes ont beau appartenir au même genre, celui des Coptotermes, cela faisait des milliers d'années qu'elles évoluaient sans la moindre interaction. La première, le termite souterrain de Formose (Coptotermes formosanus), est originaire de Chine et de Taïwan. La seconde, le termite souterrain d'Asie (Coptotermes gestroi) est une espèce tropicale du sud est d'Asie. Toutes deux se sont déployées bien au-delà de leurs berceaux originels. "Bien qu'elles aient des niches écologiques différentes, la répartition de ces deux espèces de termites se chevauche désormais dans trois zones : Taiwan, Hawaï, et le sud de la Floride", constate Thomas Chouvenc.

Une fois par an, lors de l'essaimage, les termites produisent des milliers d'individus ailés qui se déplacent par nuées pour trouver des partenaires. En Floride, où les deux espèces sont invasives, les chercheurs pensaient que les "poux de bois" avaient des périodes d'essaimage distinctes, la termite asiatique connaissant son pic en mars et celle de Formose prenant surtout son envolée en mai. Malheureusement, l'équipe d'entomologistes de l'université de Floride a pu montrer qu'en 2013 et en 2014, les deux espèces avaient produits des individus ailés simultanément, au mois d'avril (voir vidéo ci dessous). Et ce, à la faveur d'un hiver particulièrement clément, semble t-il. "Avec le chevauchement de distribution et de saison d'accouplement, les deux termites les plus destructrices au monde ont maintenant l'opportunité de se féconder", résume Thomas Chouvenc.

Les biologistes ont également montré que les termites mâles d'Asie préféraient désormais s'accoupler avec les femelles de Formose, plutôt qu'avec les femelles de leur espèce. Augmentant le risque d'hybridation. "Ce qui est inquiétant, c'est que la combinaison des gènes entre les deux espèces résulte en des colonies hybrides très vigoureuses qui peuvent se développer deux fois plus vite que les espèces parentales", soulignent les entomologistes. Si jamais leurs rejetons sont fertiles, survivent et essaiment alors la menace hybride pourrait faire son chemin hors de Floride. Il faudra cependant plusieurs années pour vérifier leur vitalité, en laboratoire comme sur le terrain : une colonie peut vivre jusqu'à 20 ans.

Il est fréquent que les espèces invasives s'hybrident avec les espèces natives dont elles viennent occuper la niche écologique, qu'il s'agisse de plantes, d'amphibiens, de poissons, de mammifères ou d'insectes. En revanche, les cas où des espèces invasives s'hybrident hors de leur sol natal, sur une terre qu'elles ont envahi tour à tour restent une rareté. En général, assez nuisible pour les humains. Deux fourmis de feu –ainsi nommées en raison de leurs morsures cuisantes - se sont interfécondées dans le sud des États-Unis. Des abeilles africaines sauvages et agressives (évadées d'un laboratoire brésilien) ont mêlé leurs gènes à ceux d'abeilles domestiques, semant le trouble dans les ruches d'Amérique du Sud puis du Nord. "Nous avons désormais un troisième hybride, à partir de termites", explique Thomas Chouvenc à Sciences et Avenir. Bonne nouvelle, il y a bien six espèces de termites souterraines en France , mais aucune d'entre elle n'appartient aux espèces redoutées.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Condoléances

Suite au décès de

Said HOULI

M. Bahif Azzedine partage son chagrin avec la famille du défunt et présente ses sincères condoléances à ses fils Mohamed et Samir.

« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

Condoléances

M. Berkouke Kamel et Mme Boudrine Warda, présidente du CP préscolaire, ainsi que les directrices et le personnel éducatif des jardins d'enfants et du préscolaire, profondément touchés par le décès de leur collègue

Saliha BOURENANE

survenu le 26/03/2015 présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

Que Dieu l'accueille en Son Vaste Paradis.

ACHAT

Dame 60 ans cherche pour achat un studio F 1.

Tél. : (0553) 20.31.07

مكتب الأستاذ عبد القـــادر فـــاتـــح
موثـــــق بسبدي عيش- شارع اول نوفمبر 1954
ولاية بجاية

تعديل القانون الأساسي لمؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة "عيادة الهـــدى"

رأسمالها الاجتماعي : 100.000 دج،
مقرها الاجتماعي : 16 شارع العربي تواتي
بلدية ودائرة أقبو ولاية بجاية

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2015/03/31، قرر الشريك الوحيد للمؤسسة المذكورة أعلاه ما يلي : 1/تغيير المقر الاجتماعي : حيث تقرر تغيير المقر الاجتماعي من 16 شارع العربي تواتي بلدية ودائرة أقبو ولاية بجاية إلى المقر الجديد الكائن بالقبو مجموعة ملكية رقم 292 القسم 07 (رافو) بلدية ودائرة أقبو ولاية بجاية، 2/الإدارة : حيث تقرر كذلك تعيين السيد : شميني عبد الحق بن جمال مسيرا جديدا غير شريك للمؤسسة لمدة ثلاث سنوات (03) غير قابلة للتجديد ابتداء من تاريخ اليوم، وعلى هذا الأساس عدلت المادتين الرابعة (04) والخامسة عشر (15) من القانون الأساسي للشركة. والباقي بدون تعديل.
للإعلام الموثق

Réf 045/15

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Location

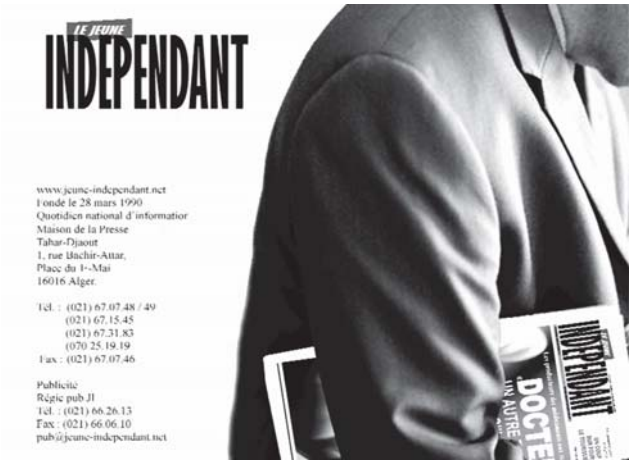
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES ALIMENTS QUE VOUS NE DEVEZ PAS MANGER LE SOIR



**Les pâtes, sous toutes leurs formes, doivent être absolument évitées durant le dîner. Elles se convertissent en graisses après la digestion, ce qui nous donne une sensation de lourdeur et augmente les niveaux de sucre dans le sang, ce qui peut entraîner des insomnies et nous empêcher de bien nous reposer.
**Évitez les repas contenant trop de condiments, comme de l'ail ou du piment, car ils causent de l'acidité stomacale et du reflux gastrique, ce qui gêne la digestion et empêche un sommeil réparateur.
**Le chocolat empêche également de trouver le sommeil car il contient des nutriments qui nous tiennent en éveil et qui nous remplissent d'énergie, stimulant ainsi notre activité et réduisant notre fatigue.
**La glace, consommée avant d'aller se coucher, se convertit en graisse et nous fait prendre du poids. De plus, sa forte teneur en sucre et en lait ne permet pas une bonne digestion et génère l'activation de notre cerveau, nous empêchant ainsi de trouver le sommeil.
**La viande rouge est chargée en protéines et en graisses, ce qui rend très difficile sa digestion. Cette activité maintient le corps occupé car il essaye de digérer les aliments. Consommée le soir, la viande rouge peut causer divers troubles stomacaux, comme des spasmes ou des crampes, et vous empêcher de trouver un sommeil profond et réparateur.
**Les aliments qui comportent une forte teneur en graisses, comme les aliments frits, augmentent l'instabilité du sommeil car ils rendent la digestion compliquée, et très lourde.

Ces aliments qui nous soignent



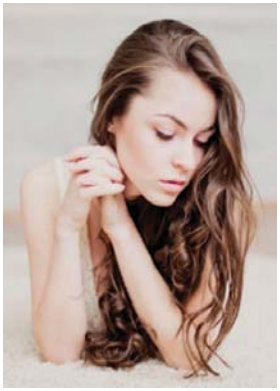
Pour soulager les maux de tête Vous sortez d'une réunion, il faisait chaud, vous étiez stressé, vous avez un peu transpiré et vous n'y coupez pas : vous avez mal à la tête.
En cause ? La déshydratation. En effet, c'est elle qui est toujours à l'origine des maux de tête. Il faut donc avant toute chose réhydrater son organisme, et en particulier son cerveau, en buvant de l'eau et en croquant par exemple à pleines dents dans un fruit à jus (pomme, orange, raisin, ananas…). Comme l'hypoglycémie entraîne également des maux de tête, on peut aussi grignoter une barre de céréales pour se remettre d'aplomb. Enfin, si l'on a l'habitude de ce type de douleurs, on pense à mettre régulièrement des oméga 3 dans son assiette. Ils assouplissent les membranes cellulaires, et notamment celles du cerveau. À mettre au menu
***Oméga 3 d'origine végétale :** avocat, colza, soja, noix
***Oméga 3 d'origine animale :** crabe, crevette, saumon, hareng
Pour combattre les microbes Qui aurait pu imaginer que croquer dans une gousse d'ail permettait de libérer de l'allicine, un composé naturel dont les effets sont antibactériens, antiviraux, antifongiques et même anticancérigènes ? Pendant la guerre, les armées de Russie avaient même coutume de l'appeler « la pénicilline russe », tant les résultats étaient tout aussi efficaces sur les infections que ceux du célèbre antibiotique. À mettre au menu
***De l'ail et ses compères composés d'allicine :** l'échalote, l'oignon, le poireau et la ciboulette. Pour apaiser les douleurs articulaires Pour lutter contre les rhumatismes (arthrose, arthrite et autres douleurs articulaires), on mise sur les oméga 3 (qui agissent tels des aspirines naturels grâce à leur fonction anti-inflammatoire) à combiner impérativement avec un antioxydant (ici le cuivre). On pense aussi aux oligo-éléments, en particulier le soufre, qui est un composant important du cartilage et qui nettoie l'organisme des éléments toxiques qui l'agressent. À mettre au menu
* **Pour les oméga 3 :** avocat, colza, soja, crabe, crevette, noix
* **Pour le cuivre et le soufre :** brocolis, blette, épinard, cresson, mâche, céleri, navets, radis, pommes de terre, thé, tomate

Les solutions pour remplacer l'aspartame



Il est officiellement reconnu que l'aspartame ne fait pas maigrir et ne calme pas l'appétence pour le sucré. Partant de là, mieux vaut donc supprimer l'aspartame de ses habitudes alimentaires et de réapprendre à consommer du sucre avec modération. Pour les accros de la sucrette dans le café, pensez plutôt à la stévia une plante naturelle au fort pouvoir sucrant, à condition qu'elle soit 100 % stévia et non associée à d'autres édulcorants d'origine chimique. Il existe le Xylitol beaucoup utilisé comme édulcorant dans les pays scandinaves. Présent dans les prunes, les framboises, les bananes et les endives, il est obtenu industriellement à partir de bois de bouleau.
Il a un goût sucré identique au saccharose avec une valeur énergétique inférieure à 40%. Il est recommandé pour les diabétiques et n'a pas de propriété acidifiante pour l'organisme. Réapprendre le goût du sucré et savourer le vrai sucre comme un plaisir que l'on s'autorise.
Ne plus induire en erreur notre cerveau en lui servant du faux sucre qui induira toutes sortes de dysfonctionnements dans notre organisme.

Se boucler les cheveux oui, mais sans les abîmer !



3 méthodes pour obtenir de belles boucles sans source de chaleur...

1- Le headband A fleur, tressé ou coloré, le headband est très tendance. Il se révèle aussi être un accessoire intéressant... Sur cheveux mouillés, dispose ton headband sur ton front, puis enroule une à une des mèches de la taille que tu souhaites. Appliquetoi et attends que tes cheveux soient secs (astuce : laisse poser toute la nuit). Un max de boucles garanties !

2- Le Bantu Knot Cette méthode consiste, toujours sur cheveux mouillés, à prendre une mèche (de la taille que tu souhaites), de l'enrouler autour de ton doigt comme pour faire un petit chignon, puis de l'accrocher à l'aide d'une barrette plate. Réitère l'opération mèche par mèche jusqu'à ce que tous tes cheveux soient accrochés. Laisse une nouvelle fois poser plusieurs heures ou toute la nuit... et le tour est joué !

3- La natte (ou la tresse) Cette solution est la plus connue mais reste indémodable et efficace. Sur cheveux mouillés une nouvelle fois, fais plusieurs nattes avec des mèches plus ou moins épaisses. Tu peux les laisser telles quelles ou bien les réunir en un petit chignon et les sécuriser avec une barrette. Un après-midi avant de sortir faire la fête ou toute la nuit, et à toi les belles boucles de tapis rouge.

pains chauds aux raisins

Ingrédients:

300 g de farine
50 g de beurre mou
75 g de raisins de Smyrne
5 cuil. à soupe de lait
1 œuf + 1 jaune 1 cuil. à soupe de sucre semoule
1 cuil. à café de levure chimique
3 pincées de sel

Les étapes:

Tamisez la farine, la levure chimique et le sel au-dessus d'une terrine.
Ajoutez le sucre semoule et incorporez-y le beurre mou en travaillant rapidement.
Battez l'œuf entier et le lait dans un bol.
Versez le mélange dans la terrine.
Travaillez le tout jusqu'à obtention d'une pâte bien lisse et homogène.
Incorporez les raisins de Smyrne pendant ce travail.
Etalez la pâte au rouleau, sur une épaisseur de 1 cm.



Découpez-y des disques de 5 cm de diamètre, à l'aide d'un emporte-pièce : vous en obtenez 16.
Déposez les disques de pâte sur une plaque anti-adhésive, en les espaçant de 2 cm.
Battez le jaune d'œuf avec le reste de lait et étalez ce mélange au pinceau sur les disques de pâte.
Glissez au four chaud et laissez cuire pendant 12 à 15 mn environ, jusqu'à ce que les petits pains soient bien dorés.
Servez-les chauds ou tièdes.

PIZZA TURQUE

Ingrédients:

Pour la pâte
300 gr de farine
60 ml d'huile
125 ml de lait
1 oeuf
1 cuillère a café de sel
1 cuillère a café de sucre
1 cuillère a soupe rase de levure boulangère instantanée
Pour la farce
250 gr de viande hachée
3 tomates fraîches (peau enlevé, épépinées et coupées en petits cubes)
2 oignons finement coupés
un 1/2 poivron vert coupé en petits cubes
1 bonne cuillère a soupe de concentré de tomate
sel
poivre
une 1/2 cuillère a café de cumin

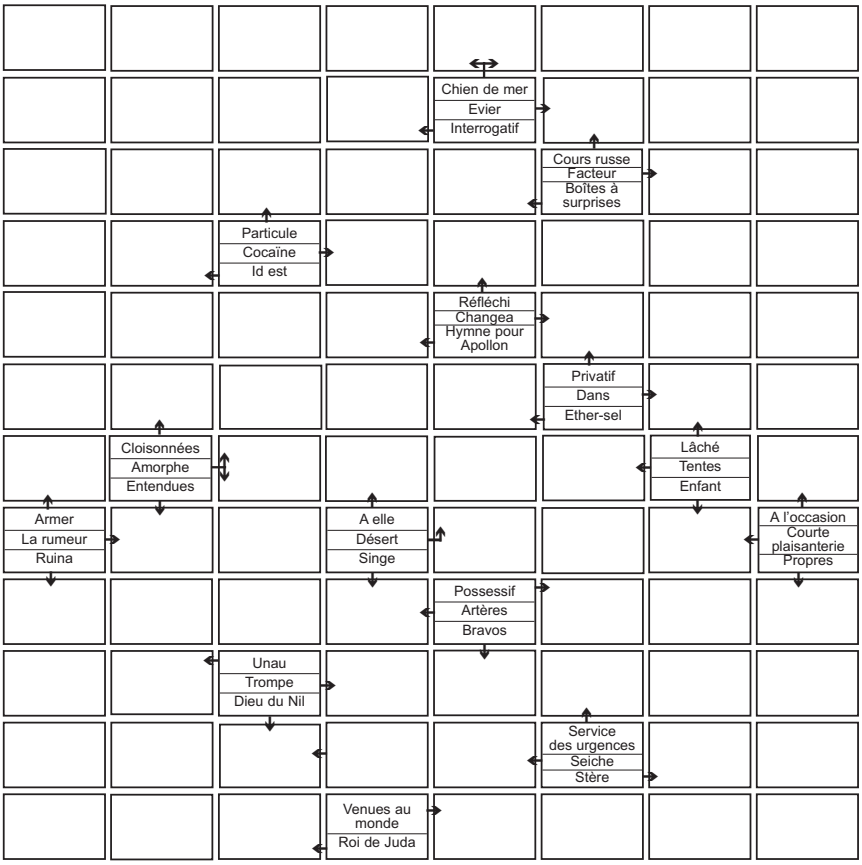


100 ml d'eau

Les étapes:

Préparer la pâte
Faite tiédir le lait avec l'huile, retirer du feu et ajouter la levure et le sucre.
Mélanger et laisser reposer 10 minutes.
Incorporer l'oeuf, le sel, et très bien mélanger avec une fourchette.
Rajouter la farine tout en mélangeant avec la main pour ramasser la pâte.
Pétrir pendant 10 minutes.
Faites 12 boulettes avec votre pâte, couvrir et laisser doubler le volume.
Entre temps préparer la farce
Faire rissoler l'oignon dans de l'huile pendant 5 minutes sur feu doux.
Rajouter la viande hachée, et continuer a rissoler jusqu'à ce que la viande change de couleur.
Incorporer les deux tomates, l'ail, sel, poivre, cumin et mélanger.
Ajouter l'eau et le poivron vert.
Laisser cuire sur feu doux pendant 10 minutes .
Etaler chaque boule a une épaisseur de 1 mm (elle doit être très fine) en lui donnant la forme ovale.
Transférer dans un plateau fariné, et garnir de farce.
Faire cuire au four a 180 degrés pendant 10 a 15 minutes.

Mots fléchés n° 1464



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1463

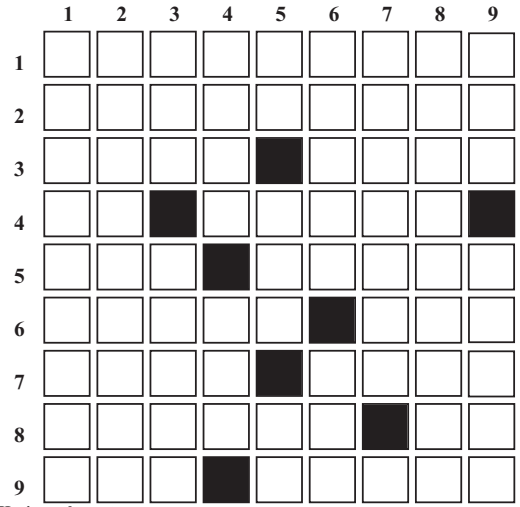
Horizontalement

OBSERVES
COUP – URI
CUREE – SN
ALERTE – G
SE – DEMIE
ITOU – OS –
OTE – SI – P
NEUVE – PA
N – VILAIN
ETRE – UNS
SUE – ANTE
– BROYEES

Verticalement

OCCASIONNES –
BOULETTE – TUB
SURE- ŒUVRER
EPERDU – VIE – O
R – ETE – SEL – AY
VU – EMOI – AUNE
ERS – IS – PINTE
SINGE – PANSES

Mots croisés 9/9 n° 1464



Horizontalement

1. Abrogation – 2. Rembourré – 3. Tranches d'histoire – Elle se défend – 4. Non plus – Refuge – 5. Aéroplane – Poire d'ORL – 6. Partie de l'intestin – Désert de cailloux – 7. Goût – Epouse de raja – 8. Fixe la charrette – Petit tour – 9. Baie nippone – Egaya.

Verticalement

1. Rendis plus petit – 2. Magasins qui reçoivent les cartouches – 3. Retranche – Ne dise pas la vérité – 4. Désavantagea – Grivois – 5. Personnel – Division du yen – Note du chef – 6. Pif – Unité de rayonnement – 7. Mettra à l'écart – 8. Squelette – 9. Apparue – Fera de l'effet.

SOLUTION N° 1463

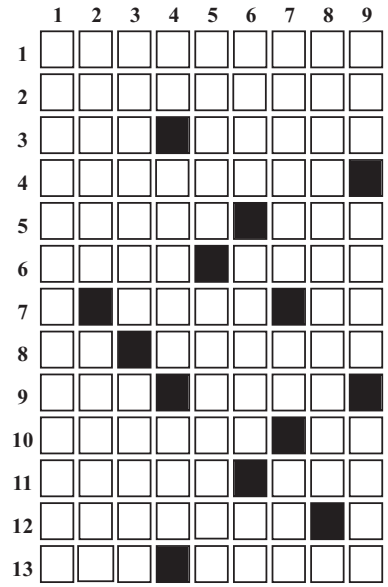
Horizontalement

ADVERSITE
GALVAUDER
RIA – BREME
ENNUI – SE –
ME – NOM – RB
EST – TIRAI
N – ETETAIS
TATES – IRE
SUER – ODES

Verticalement

AGREMENTS
DAINES – AU
VLAN – TETE
EV – UN – TER
RABIOTES –
SUR – MIT – O
IDES – RAID
TEMERAIRE
ERE – BISES

Mots croisés 9/13 n° 1464



Horizontalement

1. Obéit – 2. Parties de véhicule – 3. A cet endroit – Evalue favorablement – 4. Set – 5. Spirales vivantes – Nouveau – 6. Centrer – Gars – 7. Boisson gazeuse – Déterminant – 8. Note de musique – Boisson sucrée – 9. Première tentatrice – Promesse – 10. Poète anglais – A rembourser donc – 11. Espèce de canal – On les jette pour les ramasser – 12. Caractère distinct – 13. Base de lancement – Pierre précieuse rouge.

Verticalement

1. Sans relâche – 2. Récipients de verre – Esquivée – 3. Groupe de trois nouveau-nés – La crème – 4. Ainsi que – Homme politique argentin – Pot de chimiste – 5. Artistes muets – Lire avec avidité – 6. Phobie – Il s'arme d'un mortier – Mot amical – 7. Faux – Règle du dessinateur – Elle fait son entrée dans le monde – 8. Prune – 9. Pense donc – Avoir le culot – Erodés.

SOLUTION N° 1463

Horizontalement

ASTRONEFS
PERIS – IR
PAIN – GRAS
RU – CHIENS
O – LEUR – CE
CRI – ROCH –
HOTEL – RIO
EN – LUGE – B
– DOUBLURE
VENDEUSES
ALGER – EPI
ILL – LEROT
REELUS – SE

Verticalement

APPROCHE – VAIR
SEAU – RONDELLE
TRI – LIT – ONGLE
RINCE – ELUDE – L
OS – HURLUBERLU
N – GIRO – GLU – ES
EIRE – CREUSER –
FRANCHI – REPOS
SASSE – OBESITE

SODUKU 193

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

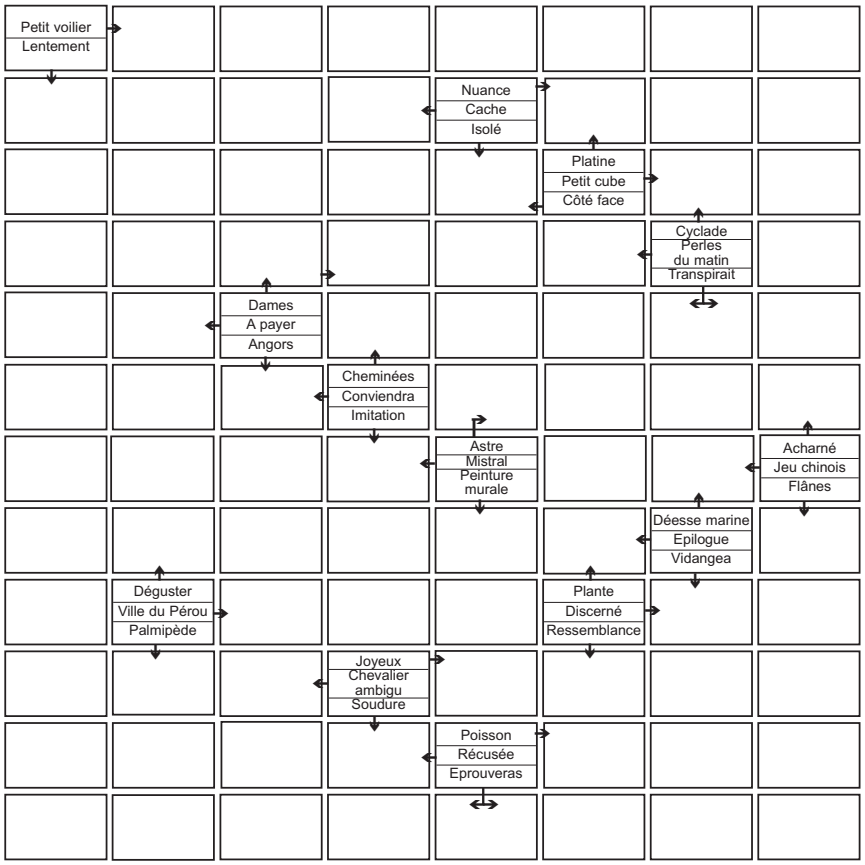
	4	9		3				6
1							5	9
7			4	5				
		5		9			7	
6		4	1	8		2		
					6			
				4				
	7		9				3	
9	8							2



SOLUTIONS

1	6	8	7	2	3	9	4	5
5	3	9	4	8	1	2	7	6
2	7	4	9	5	6	8	1	3
8	1	3	5	6	9	4	2	7
6	9	5	2	7	4	1	3	8
7	4	2	1	3	8	6	5	9
3	8	1	6	4	7	5	9	2
9	5	7	8	1	2	3	6	4
4	2	6	3	9	5	7	8	1

Mots fléchés n° 1489



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1488

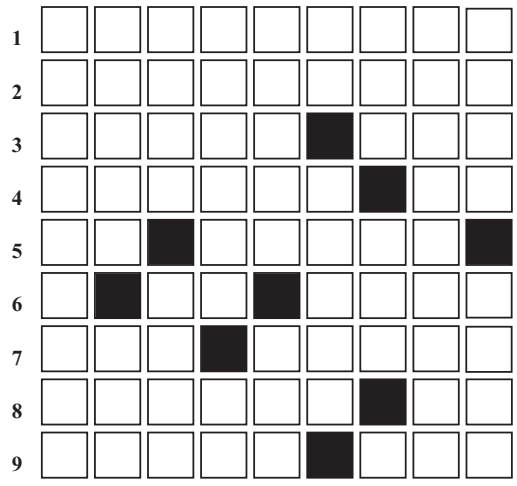
HORIZONTALEMENT

POSEUSES – ISAR – E – TRES – SUE
ABUS – ODE – CLE – ARAS – ESSUYEES
TNT – OUIR – RARE – UV –
RU – ABETI – A – IRREEL
EBENE – AN – NON – H – NU

VERTICALEMENT

PATRE – CRANTE – SOUE – DRUE – SE
OBNUBILA – ORS – EDITA – AVENUE
SUT – ESERINES – SERINES – LUES
ES – ANA – ER – SU
U – OBERA – RH – Y

Mots croisés 9/9 n° 1489



SOLUTION N° 1488

HORIZONTALEMENT

ENVISAGER
PARTITIVE
AVE – DR – EN
RANGEES – D
PLEUR – AS –
I – LIAT – IN
LAI – SONGE
LISE – RENE
AI – SOTTES

VERTICALEMENT

EPARPILLA
NAVAL – AIL
VRENELIS –
IT – GUI – ES
SIDERAS – O
ATRE – TORT
GI – SA – NET
EVE – SIGNE
REND – NEES

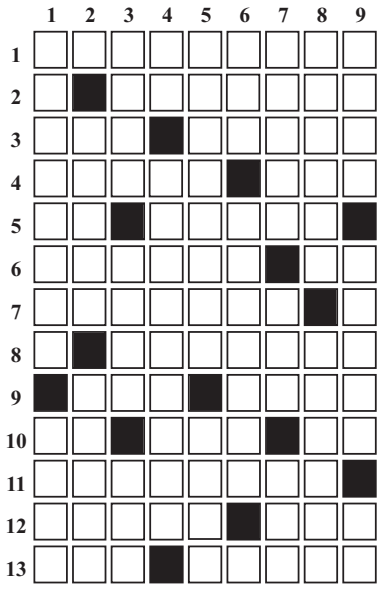
HORIZONTALEMENT

1. Qui s'étend à tout – 2. Communiqua par fil – 3. Passé sur le billard – Cours d'Asie - 4. Subies – Id est – 5. Personnel – Empereurs déchus – 6. Règle à suivre – Empester – 7. Roi de comédie – Unité de mesure – 8. Volcan de l'Antarctique – Berge – 9. Transpiration – Abri douillet.

VERTICALEMENT

1. Irréalisables – 2. Royaume d'Asie – Epouse du fils – 3. Hameau des Antilles – Liquidée – 4. Evidence – Ingurgité – 5. Rapières – Obstacle – 6. Facteur – Habillés – 7. Réfléchi – Amour de bêtes – 8. Enfoncerai – 9. Femelle de sanglier – Rembourse.

Mots croisés 9/13 n° 1489



HORIZONTALEMENT

1. Choses sans valeur – 2. Retenue – 3. Frère d'adoption – Les vieux de la vieille – 4. Bohémien – Ornement en relief – 5. Pour monsieur – Callosité – 6. Donc pas religieux – A lui – 7. Après – 8. Sacs – 9. Sorte de flan – Non mélangés – 10. Possessif – Première coquette – Vu la vie en rose – 11. Alarme – 12. Fumés – L'ombre d'un doute – 13. Boxeur américain – Toile à polir.

VERTICALEMENT

1. Qui se cassent facilement – Mit son enjeu – 2. Oiseau de proie – Lanterne – 3. Cuit dans l'huile – Habitation en rondins – Pronom relatif – 4. Sa capitale était Héliopolis – Acheteur – 5. Tombés en pâmoison – Ajuste – 6. Petit poème médiéval – Raccommodée – 7. Bout de conduite – Ancienne devise de compte – On peut le prendre glacé – 8. Qui n'ont pas servi – Elle est humaine – 9. On ne le choisit pas – Pareillement – Note.

SOLUTION N° 1488

HORIZONTALEMENT

ECHASSIER – ETC – GALES
MAINTENUE
BU – DECORS
ESSOR – POU
RETRECI – C
LEUR – ENEE
I – DECRETE
FOI – LISE –
IDOLES – IF
COSY – ERNE
OR – RESIDU
TAPER – ARE

VERTICALEMENT

EMBERLIFICOTE
CAUSEE – ODORAT
HI – STUDIOS – PC
ANDORRE – LYRE –
STERE – CLE – ERG
SEC – CERISES – A
INOPINES –RIAL
EURO – ETEINDRE
RESUCEE – FEUES

soduku 218

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9				2		7	5	
	7							
	2			6	4			
			1			5		4
7		6			3	2	8	
		2		5			3	
2			6	3		1		
8					7			6
	9		2				7	

SOLUTIONS

3	7	6	4	1	5	8	2	9
8	1	2	3	9	6	7	5	4
9	5	4	7	8	2	1	6	3
6	3	8	1	5	4	2	9	7
7	4	9	2	6	8	3	1	5
1	2	5	9	3	7	4	8	6
4	9	1	5	2	3	6	7	8
5	6	7	8	4	1	9	3	2
2	8	3	6	7	9	5	4	1

LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable»

L'Islam voit la responsabilité religieuse de la femme équivalente à celle de l'homme, car tout comme lui, elle est sensée avoir la foi et faire de bonnes œuvres. L'Islam a garantit en conséquence, l'indépendance de la responsabilité de la femme par rapport à celle de l'homme, du fait que la corruption de ce dernier ne pourrait avoir de répercussions sur la piété de son épouse et vice versa. Chaque femme, de même que chaque homme, sera récompensé, selon son mérite et châtié en fonction de ses actes comme l'indique le Saint Coran, dans plusieurs de ses Versets.

La femme est à même de disposer comme elle l'entend de ses biens, sans être soumise au veto du mari, alors que dans les pays qui se disent modernes et civilisés, ce droit de veto du mari n'a été supprimé que récemment aux environs des années soixante dix du siècle dernier.

L'Islam réserve à la femme une considération enviable. En effet, la position de la mère est très exaltée dans la tradition islamique, à telle enseigne que le Paradis se trouve placé juste aux pieds des mamans, comme le souligne une des injonctions du Prophète, Salut Divin Sur Lui. Quant à la femme comme épouse, elle est élevée également à un rang des plus nobles, car le Prophète incite les maris à avoir un comportement des plus chaleureux vis-à-vis de leurs conjoints en disant : « le meilleur parmi vous est celui qui est le meilleur envers sa femme, et Moi, j'en suis le meilleur d'entre vous.

En effet, dans Son mémorable discours d'adieu prononcé, lors de Son dernier Pèlerinage, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui parla longuement de la femme, et entre autres : « Et puis, ô peuple, en vérité,vos femmes ont des droits sur vous, autant que vous avez des droits sur elles. »

« A elles de ne pas laisser fouler vos lits par d'autres que vous, de ne pas laisser entrer dans vos demeures, sans votre autorisation ceux que vous détestez et de ne pas commettre de turpitude. Si elles le font, alors Dieu vous permet de réprimander, de les écarter de vos lits et les frapper non d'une manière féroce ; si elles s'en abstiennent et vous obéissent, à vous alors de pourvoir à les nourrir et les vêtir selon la bonne coutume. Et je vous commande de bien traiter les femmes, car elles se trouvent chez vous, telles des captifs, ne possédant rien pour elles ; aussi les considérez vous comme un dépôt offert par le Seigneur, à l'effet d'en jouir en vertu de la Parole de Dieu. Craignez donc Dieu en ce qui concerne les épouses et je vous ordonne de les bien traiter. Attention ! Vous ai-je fait parvenir (Mon message) ? Ô Dieu ! Soit témoin.»

Au sujet de la femme en tant que fille, la position de l'Islam transparaît à travers la façon dont le Saint Coran stigmatise certaines pratiques païennes préislamiques vis-à-vis des filles : « Et ils assignent à Allah des filles. Gloire et Pureté à Lui ! Et à eux-mêmes, cependant, ils assignent ce qu'ils désirent (des fils). Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde l'envahit. Il se cache des gens à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enterra-t-il vivante ? Combien est mauvais leur jugement ! » Versets 57 à 59 de la Sourate dite : « Les Abeilles »

De même, le Saint Coran rappelle sans cesse que Dieu a créé toute chose en couple, et que pour la procréation et la sauvegarde de l'espèce humaine, les deux sexes sont indispensables, et complémentaires, l'un par rapport à l'autre. A chacun sa vocation, le Saint Coran stipule : « aux hommes la part qu'ils auront gagné, et aux femmes celle qu »elles auront gagnée. » Sourate dite « Les Femmes » (Verset 32).

La Logique divine n'a guère voulu une égalité parfaite entre les deux sexes, car ce serait les réduire à deux créatures de même pôle, qui se repoussent, ne créant rien et aboutissant à rien. Ainsi, ce n'est point l'homme qui enfante ni la femme qui féconde. La femme aura une constitution physique plus délicate affectant jusqu'au poids de son cerveau et son système osseux, et elle aura des goûts plus propices à la conservation de cette délicatesse. Plus robuste, l'homme aura plus de force et sera donc plus doué pour s'occuper de la partie pénible de la vie.

C'est d'ailleurs à cause des charges qui lui incombent que dans certains cas seulement, se comptant sur le bout des doigts, que le mâle lui revient, en tant qu'héritier, une part double de celle de la femelle. Dans d'autres cas et ils sont plusieurs, la part de la femelle dépasse et de loin celle du mâle. La part de la femelle reste intègre, intouchable sauf si elle consent en faire profiter une personne de son choix. Tandis que celle du mâle, elle se trouve cependant, amputée à plusieurs niveaux, car c'est à lui qu'incombe la charge de subvenir aux besoins de sa famille, en l'occurrence son épouse, même si celle-ci est plus aisée sur le plan matériel que lui. Donc, il ne s'agit nullement d'une autorité du mari sur l'épouse de type exploiteur, mais seulement de gestion, d'orientation, de guidance et de sécurité.

A chacun donc, selon ses besoins, naturels et raisonnables. Cette inégalité est complémentaire, comme s'il s'agirait de lier la richesse à la noblesse, le beau au vrai, la simplicité et l'élégance, comme l'on ne pourrait séparer le droit du devoir ni concevoir le devoir sans les droits légitimes qui en découlent. Aussi serait-elle la symétrie de l'homme, qui ne peut vivre décemment sans elle, ni s'acquitter convenablement de ses responsabilités en ce bas monde, et réciproquement, comme le souligne notre Prophète, dans une de Ses nobles allocutions.

Malheureusement, après toutes ces vérités, les ennemis de l'humanité, continuent encore, sans scrupule, ni examen de la conscience à dénigrer gratuitement l'Islam, par haine farouche, jalousie sauvage, pour avoir disent-ils « enfermer la femme aux fins fonds de son ménage », alors qu'eux-mêmes en abusent, l'humilient, l'avilissent abaissent sa dignité au rang de moyen publicitaire et d'un objet de plaisirs. Et, quoiqu'ils disent, l'Islam, reste pour la femme, le protecteur véritable contre toutes les menaces de quelque origine qu'elles soient, son milieu favorable d'épanouissement à travers les différentes phases de son évolution dans tous les domaines de la vie.

L'anecdote suivante nous permet d'éclaircir cette position louable à plus d'un titre. En effet, de Son vivant, le Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, eut recourt à l'avis très cher de Son épouse, la noble Dame, Oum Salama, que Dieu agrée son âme, au moment où le Prophète et Ses compagnons, furent empêchés au puit d'El-Hudeybia, par les idolâtres de la Mecque d'accomplir leur visite rituel (la 'Umra) au Temple sacré. Le Prophète, devant cet impasse inattendu, ordonna à Ses compagnons de se désacraliser et donc rebrousser chemin vers Médine. Ses compagnons, qui attendirent ce moment crucial avec joie et impatience, refusèrent d'obtempérer.

Le Prophète, alla aussitôt rejoindre Son épouse pour lui demander de l'aider à résoudre ce problème, qui risquerait, aux yeux du Prophète de provoquer la colère de Dieu sur les infidèles. Son épouse, la noble sage, le rassura et le conseilla de se désacraliser lui-même d'abord aux yeux de tous ; puis, Ses compagnons le suivront sans tarder. Ce qui a donné naissance, au cours du mois sacré Dhoul-Qi'da de la sixième année de l'Hégire, à la conclusion entre les deux parties belligérantes, d'un traité de paix pour une période de dix années, quoiqu'au détriment des intérêts des Musulmans, à première vue. Ce pacte engendra cependant, des effets très bénéfiques, facilitant ipso facto la mission du Prophète, qu'il accomplit avec sécurité et aisance. De même, l'Islam a proclamé cette indépendance dans la responsabilité religieuse également pour l'enfant vis-à-vis de ses parents (père et mère) lorsqu'il atteint l'âge de maturité. Le Saint Coran stipule à cet égard« Luqmān » Verset 33 : « Ô hommes ! Craignez votre Seigneur et redoutez un jour où le père ne répondra en quoi que ce soit pour son enfant, ni l'enfant pour son père… »

Telle est la pédagogie de l'Islam, dont la finalité dernière reste à la fois l'équilibre harmonieux de la personne humaine, à base d'une justice équitable, dans le monde d'ici-bas et le salut éternel pour les Elus du Seigneur dans l'Au-delà. Néanmoins, n'est pas élu qui veut ! En effet, dans plusieurs Versets coraniques, le portrait de ces Elus se voit érigé en un monument édifié par une foi inébranlable traduisant le sacrifice de tout un chacun en vue, seulement de l'agrément de Dieu, un comportement moral des plus exemplaires, un équilibre entre le corps et l'esprit, faisant du moi, jadis diabolique, une passion pour le bien, une passion se révoltant contre toutes les sources du mal là où il se trouve.

A suivre

C. T. B.

PUB

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : BLIDA
DAIRA DE OULED YAICH
COMMUNE DE : OULED YAICH
NIF: 090765950800000

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°: ../2015

Le président l'assemblée populaire communal de OULED YAICH wilaya de BLIDA , dont le siège social est situé à la cite du 1er mai boulevard des martyrs OULED YAICH wilaya de BLIDA , lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour:

RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT CITE DES 124 LOGTS (HAY EL AICHI) OULED YAICH

Seules les entreprises soumissionnaires ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en hydraulique comme activité principale catégorie II et plus ; ayant réaliser au moins un projet de même nature, sont invités à retirer le présent cahier des charges auprès du –secrétariat générale - siège de la commune –, adresse : cite 1er mai boulevard des martyrs OULED YAICH wilaya de BLIDA:, contre paiement des droits de cahier des charges fixés à deux mille dinars algérien (2 000,00) DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le présent cahier des charges, doivent être présentées dans deux (02) enveloppes:

* Une enveloppe contenant (offre technique) avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges dont :

-Copie certificat de qualification et de classification professionnelle en hydraulique comme activité principale catégorie II et plus en cours de validité (copie).
-Cotisations : CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validité (copies).
-Extrait du casier judiciaire des soumissionnaires lorsqu'il s'agit d'une personne physique et pour le gérant ou directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cour de validité (copie ou original).
-Copie extrait de rôle appurée ou avec échéancier en cour de validité (copie).
-Liste matériel avec justifications en cour de validité (cartes grises et polices d'assurances) (copie).
-Liste humaine avec justifications en cour de validité (en joignant le liste nominative et bordereau visé par la DAS) (copie).

* Une enveloppe contenant (offre financière) comprenant les pièces requises par le présent cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 11 de l'instruction aux soumissionnaires du présent cahier des charges.

Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante:

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNAL DE OULED YAICH
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : ../2015
Portant: *RENOVATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT CITE DES 124 LOGTS (HAY EL AICHI) OULED YAICH*

La date de dépôt des offres est fixée au 15 eme jour avant 12 heure à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre national restreint dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour du préparation des offres à 14.00h les soumissionnaires sont invités à y assister

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férie ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant ~~quinze~~ (15) jours augmentée de 03 mois à compter de la date du dépôt des offres

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2015 / ANEP N° 317 073**

TF1 — 20.55 : Unforgettable



Série avec Poppy Montgomery, Dylan Walsh…
Wells et Jay se rendent à une collecte de fonds organisée par Robert Bright, le président de l'arrondissement de Manhattan, candidat à la mairie. Au moment de partir, ils découvrent le corps de Dave O'Bannon, un ami d'enfance d'Eliott. Les inspecteurs s'intéressent à Declan McCauley, président de l'Association des détritus de Brooklyn. Ils découvrent alors que ce dernier fait partie de la mafia irlandaise.

CANAL+ — 22.35 : Pas son genre



Comédie avec Emilie Dequenne, Loïc Corbery…
Pas son genre Clément Le Guern vient de quitter sa compagne. Auteur d'essais reconnu et professeur de philosophie, Clément, très parisien, apprend avec effroi qu'il est muté à Arras. Heureusement pour lui, son emploi du temps lui permet de passer la moitié de sa semaine à Paris. Mais, dans un salon de coiffure d'Arras, il rencontre Jennifer, qui s'occupe de lui. Clément est sous le charme de cette jeune femme qui lui résiste.

M6 — 20.55 : X-Men Origins : Wolverine



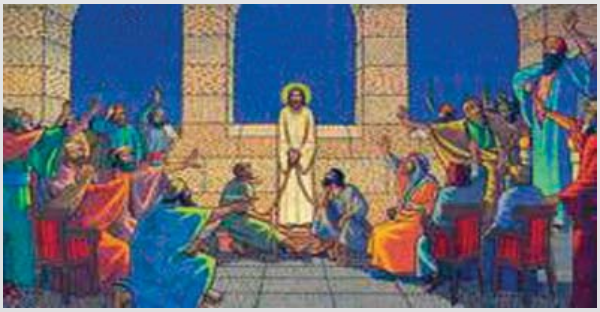
Film avec Hugh Jackman, Liev Schreiber…
X-Men Origins : Wolverine Au milieu du XIXe siècle, après avoir tué l'assassin de son père, le jeune James fuit avec son frère Victor. Tous les deux mutants dotés de pouvoirs de regénération, ils traversent les décennies et les guerres. Ils sont bientôt approchés par le colonel Stryker, qui veut les enrôler dans un programme ultrasecret, Weapon X. Mais l'expérience tourne mal et James, devenu amnésique, se retourne contre Stryker.

France 2 — 20.55 : Secrets d'histoire



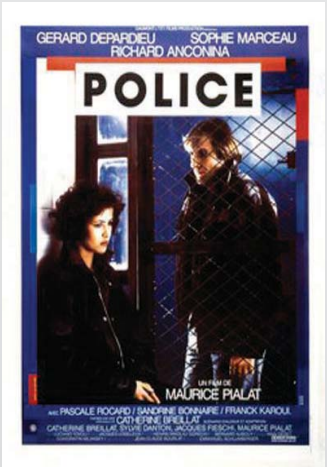
Culture Infos
Elizabeth 1re, la reine vierge Souveraine charismatique, célibataire endurcie, Elizabeth Ire régna sur le royaume d'Angleterre pendant quarante-cinq ans, de 1558 à 1603. L'animateur retrace le parcours de cette reine, fille du terrible roi Henry VIII et de la tristement célèbre Anne Boleyn. L'âge d'or élisabéthain, marquée par des expéditions aux Amériques, par le théâtre florissant sous la plume de William Shakespeare ou l'architecture grandiose comme le somptueux château de Burghley, ...

France 3 — 20.50 : Le port de l'oubli



Téléfilm dramatique - France (2014)
Le port de l'oubli Accusée de meurtre, Jeanne Tessandier a toujours clamé son innocence et se retrouve sur le point d'être acquittée. Mais coup de théâtre au tribunal, elle avoue sa culpabilité. Vincent Lagarde, ancien journaliste d'investigation présent dans la salle, ne croit pas à ces aveux tardifs et décide de mener l'enquête. Il est aidé par Léa, la fille de Jeanne revenue au pays pour assister au procès de sa mère.

TV5MONDE — 21.05 : Meurtres à Rocamadour



Téléfilm policier - France (2013)
Meurtres à Rocamadour Le cadavre d'un homme est retrouvé sur les marches du chemin du pénitent, à Rocamadour, dans le Lot. Il aurait été contraint de gravir les 216 marches de l'escalier à genoux lors d'un pèlerinage expiatoire, comme au Moyen Age. A quelques jours de la retraite, le commandant Sophie Lacaze est chargée de l'enquête. Avec l'aide de son successeur Alexandre Delcroix, elle part à la recherche du meurtrier. De plus, la fille du défunt, âgée de 8 ans, vient d'être enlevée.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 04:39	Fadjr 04:45	Fadjr 04:58	Fadjr 04:58	Fadjr 05:06	Fadjr 05:12	Fadjr 05:15
Dohr 12:32	Dohr 12:36	Dohr 12:50	Dohr 12:41	Dohr 12:57	Dohr 13:02	Dohr 13:05
Açr 16:08	Açr 16:13	Açr 16:27	Açr 16:15	Açr 16:34	Açr 16:38	Açr 16:41
Maghrib 18:59	Maghrib 19:04	Maghrib 19:18	Maghrib 19:06	Maghrib 19:24	Maghrib 19:29	Maghrib 19:32
Icha 20:20	Icha 20:23	Icha 20:38	Icha 20:20	Icha 20:44	Icha 20:48	Icha 20:51

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5138 - LUNDI 14 DJOUMADA AL THANIA 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	18°	9°
Oran	21°	13°
Constantine	17°	4°
Ouargla	30°	16°

A LA VEILLE D'UN RAPPORT QUI SERA PRÉSENTÉ AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Nkosazana Dlamini-Zuma saisit Ban Ki-moon sur le Sahara occidental

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a envoyé une lettre au secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon dans laquelle elle estime que le supplice des Sahraouis n'a que trop duré et qu'il est temps de mettre en œuvre le processus pour l'exercice du droit à l'autodétermination de ce peuple.



DR

Dans sa lettre adressée à Ban Ki-moon à l'approche de la date butoir du 26 avril 2015, arrêtée par le secrétaire général de l'ONU pour présenter son rapport aux membres du Conseil de sécurité sur le dossier du Sahara occidental, l'ex-première dame de l'Afrique du Sud relève que les négociations sont dans une impasse.

C'est pour cette raison, ajoute-t-elle, qu'il est impératif que le Conseil de sécurité de l'ONU fasse avancer ce dossier pour permettre aux Sahraouis de prendre leur destin en main. Pour ce faire, la présidente de la Commission de l'UA a entrepris de nombreuses actions en faveur du Sahara occidental. Outre la désignation d'un envoyé spécial en la personne de Joachim Chissano, ancien président du Mozambique, pour rencontrer de nombreux hauts responsables à l'ONU, Mme Dlamini-Zuma a réactivé le comité composé de chefs d'Etat et de gouvernement africains pour que ce dossier soit traité par les plus hautes autorités des pays du continent noir.

Dans sa missive, la présidente de la Commission de l'UA a appelé le secrétaire général de l'ONU à s'assurer que les droits de l'Homme sont respectés dans les territoires occupés par le Maroc. Mme Zuma n'a pas omis de faire part de son extrême préoccupation devant la poursuite de l'exploitation illégale des richesses naturelles de cette colonie.

Le Makhzen a tenté récemment de fourvoyer l'opinion publique internationale en organisant le Forum Crans-Montana dans la ville occupée de Dakhla. Fort heureusement, la mobilisation internationale en faveur de la cause sahraouie a conduit au boycottage par les officiels de cet événement. Même le secrétaire général de l'ONU a rendu public un communiqué dans lequel il fait savoir que l'ancien ministre français Philippe Douste-Blazy, qui s'est rendu à Dakhla et parlé en son nom, ne le représentait pas. Voulant à tout prix empêcher le cours de l'histoire, le roi du Maroc, Mohamed VI, a ordonné récemment à ses relais à l'ONU, en particulier les membres influents de l'Aipac, de se déployer pour mettre en œuvre le plan contre-attaque, pour faire échec à toute tentative d'élargissement de la mission du Minurso aux droits de l'Homme.

L'année 2015 semble être une année charnière pour le Polisario. Soit l'ONU impose au Maroc le référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, soit ce sera la reprise de la lutte armée. La jeunesse sahraouie, dépitée, ne cesse de pousser la Direction du Front Polisario à la reprise des armes, selon les dernières déclarations faites à la Radio algérienne, la Chaîne III, en direct de New York, par l'icône du combat sahraoui pour les droits de l'homme, Aminatou Haidar. Si l'option des armes s'impose, ce sera un choix difficile mais indispensable pour reprendre son destin qui est entre ses mains devant une organisation internationale qui ne cesse de tergiverser sur le dossier sahraoui. Rappelons que le Sahara occidental est inscrit dans les tablettes de l'ONU comme un territoire à décoloniser.

Kamel Aït Bessaï

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

L'arabité perse !

CERTAINS pays arabes, habitués à se voir plus Arabes qu'eux-mêmes, se plaignent, bruissent crocs et accrocs, se révèlent à des symptômes rancœur parce que l'Iran et les 5+ … ont finalement trouvé un accord. Il y va sans mot dire que l'Iran, ces Perses diabolisés par le clan wahhabite, n'ont jamais enrichi quoique ce soit au-delà d'un certain seuil de tolérance, contrôlé par la progéniture de Rabbi Israël Baal Chem Tov. Le modeste Iran, à l'image de tous les Arabes, a toute la peine du monde à fabriquer une voiture décente au 21ème siècle. Un semblant de «carriole» répondant aux normes internationales même s'il s'est offert des licences chez Peugeot, la firme industrielle où les sionistes sont actionnaires. Le moteur chez les Anglais et le salon, de la voiture, au Pakistan. Au fait, le Pakistan, la limace empoisonnante de la région, aurait permis à l'Iran d'acquérir l'arme fatale ? La Chine, ce géant qu'on n'entend presque jamais sauf à travers de gros investissements en Afrique, financés par les intérêts des bons de trésors, 1800 milliards de dollars, achetés à Aâmou Sam. Le Chine aurait-elle permis à l'Iran d'acquérir le pétard funeste ? La Chine ne se noie jamais dans un verre d'eau et ses tempêtes muettes. Bon ! Et la Russie dans toute cette sauce géostratégique ? La Russie, ce vigile insatiable, ce pays qui détient les secrets du réacteur iranien pour l'avoir pris en charge suite à la chasse israélienne des ingénieurs allemands qui s'en occupaient ? Pourquoi les Arabes, ceux qui se disent plus Arabes que les autres, récriminent alors l'accord trouvé avec les Iraniens et les 5+ ? Qu'a fait l'Iran ? Une histoire de leadership où l'Egypte rêve de se replacer dans le monde arabe en utilisant les deux monarques : le roi de l'Arabie et le roi du Maroc ! Dans cette histoire l'Iran dérange. De par ses positions historiques.

L'Iran n'a jamais cherché à imposer son point de vue. Il s'est bornée à reprendre à son compte la position arabe entérinée par les dirigeants arabes lors de tous les sommets qui ont suivi les défaites historiques des Arabes. Sommet de Khartoum (août 1967), qui a suivi la défaite de juin 1967. L'Iran a entériné le dénominateur commun des Arabes, les trois non cautionnés par Nasser, Fayçal et Boumediene : non à la négociation, non à la normalisation et non à la reconnaissance, concernant Israël.

Les Iraniens ont aussi souscrit, suite à l'assassinat de Hariri, à des arrangements établis entre deux pays arabes, l'Arabie Saoudite qui est un pays musulman sunnite, et la Syrie, ancienne capitale des Omeyyades, pays arabe et musulman également. Autrement dit, l'Iran cautionnera un règlement interarabe et non pas un règlement taillé par les Américains et les Européens comme le font aujourd'hui les Arabes. Contrairement aux Saoudiens qui aujourd'hui pilote avec l'Egypte une force interarabe pour cracher la bombe sur le Yémen, l'Arabie saoudite qui «enrichit» la planète des fanatiques, l'Arabie saoudite qui racole dans le terreau des kamikazes, qui gangrène nos enfants d'idées obscurantistes et sème la terreur par procuration.

Entre l'Iran, vu comme le croquemitaine de la région, l'Egypte et l'Arabie saoudite, l'arabité est bien perse dans cette histoire.

S. M.

PORT D'ALGER

Un incendie s'est déclaré dans un conteneur

UN CONTENEUR de 40 pieds a pris feu ce week-end au niveau de la sortie 5 bis du port d'Alger. Selon des informations recoupées, «le conteneur en question transportant des trainings» a été débarqué au niveau de la concession de DP/ Word, une concession gérée par les Emiratis au niveau de la partie sud du port d'Alger. Après un contrôle effectué par la douane, «le conteneur aurait été saisi ainsi que la marchandise». Les mêmes informations laissent comprendre que «le conteneur n'a pas fait l'objet d'une surveillance au niveau d'une aire d'entreposage réservée aux marchandises saisies par la douane», notamment à sidi-Moussa. Le conteneur a été, par contre, placé en hors parc à côté de la sortie (5 bis) sans gardiennage. Le conteneur renfermait une marchandise d'une valeur inestimable. Jusqu'à maintenant aucun éléments d'information n'a été rendu public sur les circonstances de cet incendie qui a ravagé la totalité de la marchandise.

A. T.

Le trait de Sidou

